

le journal de pantin
N° 147 - avril 2006

canal

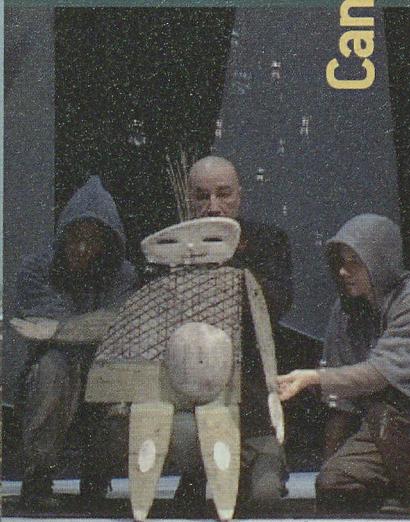


Logement :
**En attendant
l'Etat
la ville agit**

AVRIL à Pantin, Paris et alentours

L'agenda

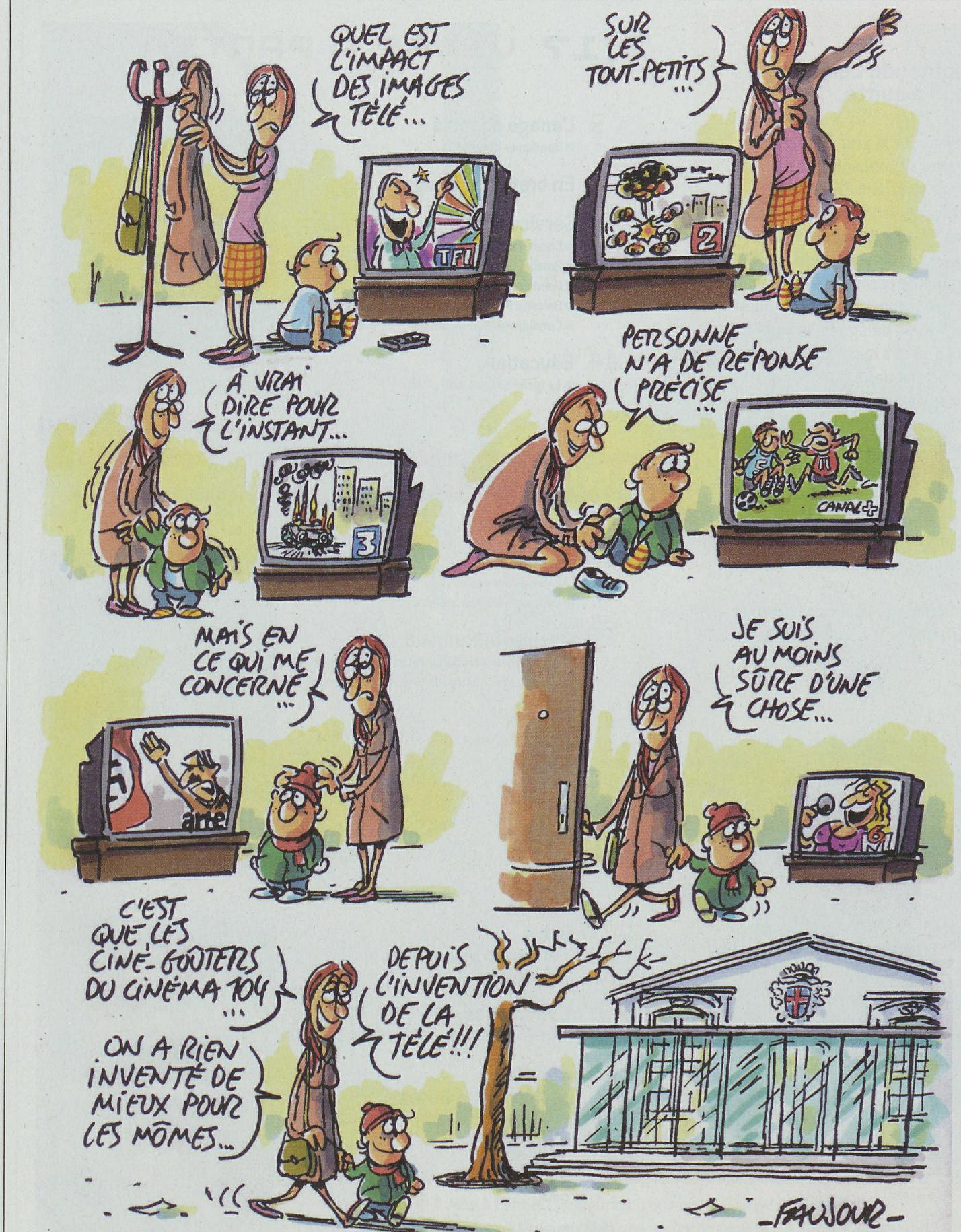
AVRIL 2006



» L'ÉBLoui
Théâtre pour petits et grands : 28 avril. Page 10

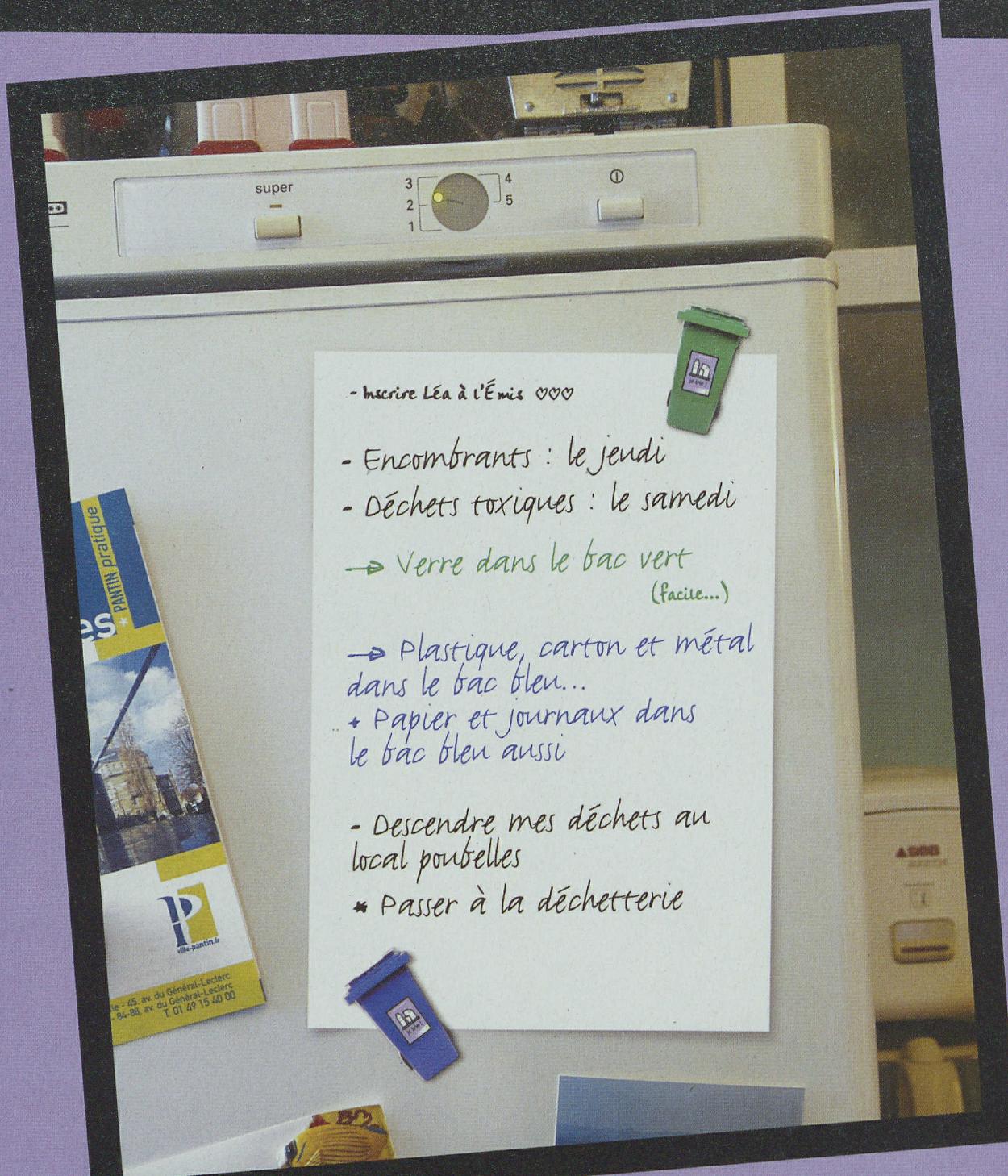
Notre supplément au centre du journal

» Radioscopie du lycée Simone Weil
Le projet de reconstruction par la Région Ile-de-France



45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél.: 01-49-15-40-36. Fax: 01-49-15-73-28.
 E-mail: canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication: Bertrand Kern. Rédacteur en chef: Serge Bellaïche. Directeur artistique: Jean-Luc Ruault.
 Rédaction: Patricia de Aquino. Rédacteurs: Yvan Bernard, Matthieu Belliard, Alain Delouche, Nicolas Reynaud, Emilie Torgomen. Maquettiste: Gérard Aimé.
 Photographes: Gil Gueu, Daniel Rühl. Dessinateur: Faujour. Impression: Québecor. Nombre d'exemplaires: 30 000. Diffusion: ISA+. Publicité: contacter la rédaction au 01-49-15-40-36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite sauf accord écrit de la direction. **Imprimé sur papier recyclé**

Canal



Direction de la communication - février 2006

je suis éco-citoyen à Pantin :

Je trije

**10 ans de tri à Pantin :
poursuivons nos efforts !**

**ECO-
EMBALLAGES®**

P
ville-pantin.fr

**Raymonde Lamotte
nous a quitté.**

Nous avons la grande tristesse de vous annoncer le décès survenu samedi 25 mars dernier de Raymonde Lamotte, conseillère municipale déléguée à la vie associative. Elue en 2001, Raymonde Lamotte avait d'abord occupé la fonction de conseillère municipale déléguée à l'hygiène publique et à la propreté. Que ce soit dans l'une ou l'autre de ses délégations, elle était reconnue pour sa gentillesse et son dévouement au service de Pantin et des Pantinois.

La rédaction de Canal se joint au maire et à l'ensemble de la municipalité pour adresser ses plus sincères condoléances à sa famille.

Un hommage public est rendu à sa mémoire le vendredi 31 mars à 13.30 à l'hôtel de ville.



5/17 VIVRE À PANTIN

5 L'image du mois

■ Banlieues bleues

6 En bref et en images

9 Services

- Conseil de quartier
- Prochaines étapes de l'Agenda 21
- Point sur la grippe aviaire
- Balcons fleuris
- Conduire son association

14 Éducation

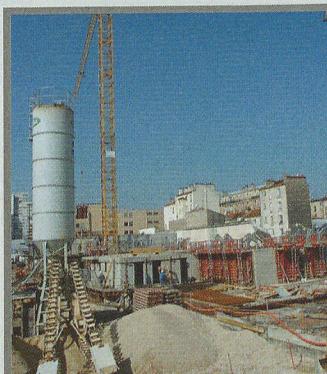
■ Le lycée Simone Weil



18/27 PANTIN AVANCE

18 Jeunes

- Ralentissez école !
- Opération 93/France Inter



20 Dossier urbanisme

- Améliorer et diversifier l'offre de logement
- Logement : constructions et réhabilitations

22 Travaux

■ Travaux en ville !

26/38 ÇA C'EST PANTIN

28 Sport

- un dîner pour le sport à Pantin
- 40 ans de rugby



32 Commerces

■ L'avenue Jean-Lolive et ses alentours

34 Culture

- Enfant cinéma et télévision
- La brocante des enfants



36 Jeunes

- La balade de Houda, 12 ans, reporter à canal

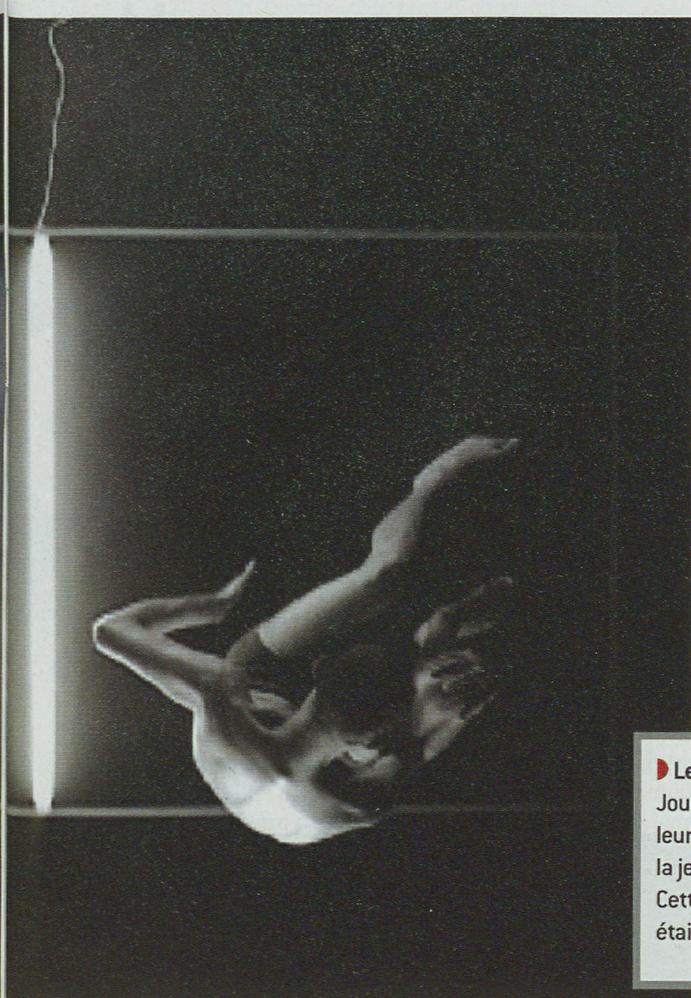
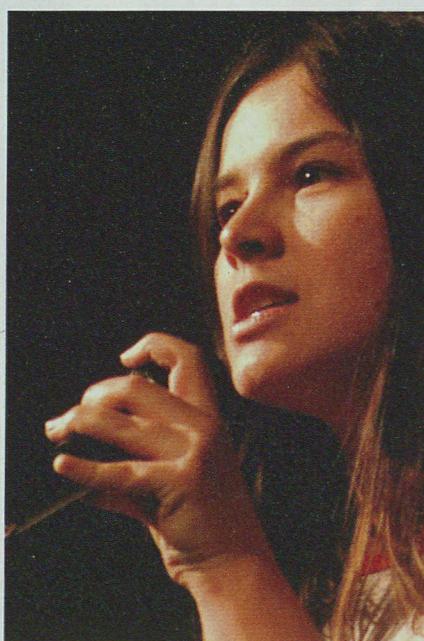
38 Groupes politiques



► Jazz à Pantin. L'inauguration du nouveau siège de l'association Banlieues Bleues a ouvert ses portes en fanfare rue Gabrielle-Josserand. Les Pantinois (et bien d'autres) sont venus nombreux découvrir ce nouveau lieu et écouter les musiciens qui s'y produisaient le week-end du 4 mars pour le 23^e festival Banlieues Bleues.

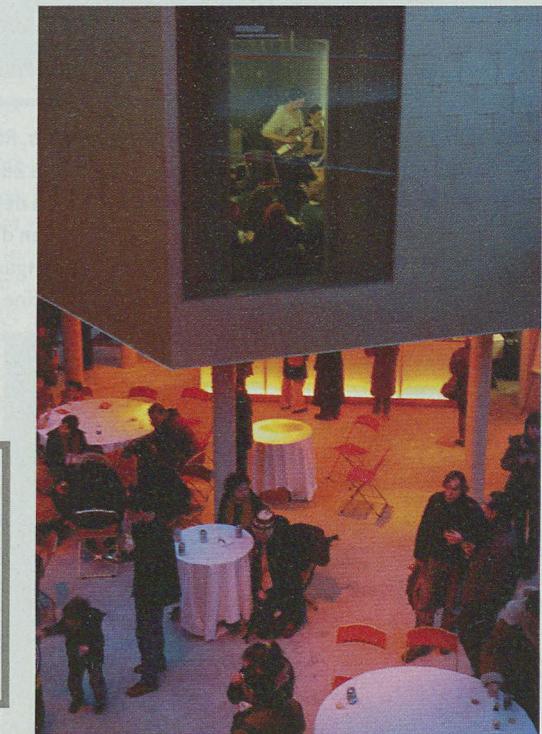
6 VIVRE A PANTIN / EN IMAGES

► Journée de la femme ou Journées de la femme ? À Pantin, la Ville a décidé de célébrer les femmes pendant près d'une semaine. Exemples d'actions, de haut en bas : Débat autour du documentaire Tu es toutes les femmes ; défilé de mode et performance Slam organisée par le service jeunesse ; après-midi festif aux Quatre-Cheminés autour des pâtisseries préparées par ces Messieurs.

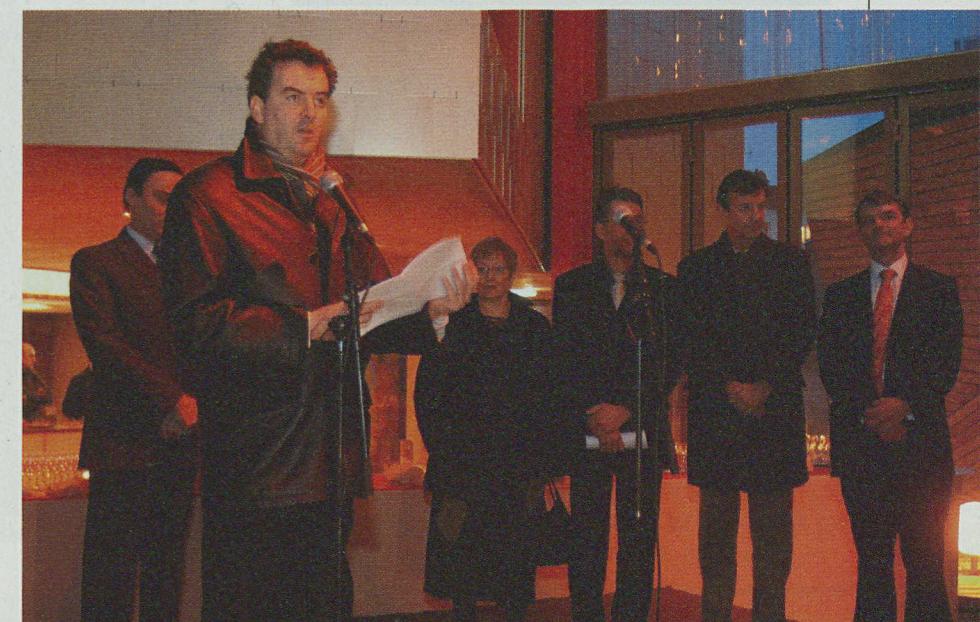


► Dépôt de gerbe au square du 19 mars 1962. Le 19 mars 2006, on célébrait le 44^e anniversaire du cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie.

► Le bel âge. Voilà 20 ans que Les Journées Danse Dense ont créé leur festival annuel pour exposer la jeune création chorégraphique. Cette année encore, le public était au rendez-vous.



► Banlieues Bleues. 23 ans, plus de 50 groupes ou formations musicales et un seul lieu, dans notre ville !



► Agir pour la planète. Stands d'information sur l'eau au centre commercial Verpantin, spectacle ambulant, jeux pour les scolaires, la semaine du développement durable aura été bien vivante.



► Flexion, réflexion! Lors des portes ouvertes du CCAS, les visiteurs ont découvert les activités proposées. Ils ont également pu assister au débat sur les avantages et inconvénients du maintien à domicile.

► Une nouvelle médaille pour M. Mulinghausen. À 82 ans, Raymond Mulinghausen a reçu la Croix d'officier dans l'ordre national du mérite le 25 février dernier. Cette prestigieuse récompense vient s'ajouter à une collection déjà importante de coupes et de médailles (vingt fois champion de France, champion d'Angleterre, vainqueur des jeux méditerranéens, etc.) Mais surtout Raymond Mulinghausen est le plongeur le plus pantinois puisque de 1957 et 1980 il a dirigé la piscine de la Ville.



► Le 23 février, les nouveaux Pantinois ont comme chaque année, découvert une foule d'informations pratiques sur notre ville dans une atmosphère conviviale. Pour l'anecdote un nouvel arrivant a sorti son violon et composé une Ode à Pantin.



► Le 1er mars, Pantin s'est vu remettre par le sénateur Serge Vinçon, le label Ville et métiers d'art. A cette occasion, les artisans d'art de Pantin ont organisé une superbe exposition constituée de leurs pièces les plus remarquables.

Un centre pour combattre la maladie d'Alzheimer

Ouvert à la fin de l'année dernière, le centre Les rives propose un accueil de jour pour les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. L'équipe s'efforce de ralentir l'évolution de la maladie et de permettre aux personnes touchées de retrouver une vie sociale.

La journée commence par une séance de gymnastique douce et se poursuit généralement avec des ateliers manuels ou une sortie à l'extérieur. Reprendre conscience de son corps, reconnaître les matériaux, les couleurs : les personnes accueillies au centre Les Rives sont invitées à travailler leur mémoire, à entretenir les acquis. La structure, située 3 bis, rue Régnauld, prend en charge, du lundi au jeudi, pendant la journée, des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Les riverains comme on les appelle au centre ont la possibilité de venir deux jours par semaine. Tout ou partie du coût peut être pris en charge par l'assurance maladie via l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA). En France, on estime à près de 800 000 le nombre de personnes touchées par cette maladie dégénérative du cerveau et 200 000 nouveaux cas sont dépistés chaque année. D'où la nécessité de développer et de faire connaître les structures d'accompagnement. « C'est d'autant plus nécessaire qu'il est possible de ralentir l'évolution de cette maladie liée au vieillissement, explique Jacques Dorent, président de l'association Alzheimer Rives de l'Ourcq qui gère le centre ouvert avec le soutien de la Ville. Ici, chaque personne fait un bilan de santé quand elle arrive et bénéficie d'un suivi médical personnalisé. L'équipe fait le point chaque semaine en réunion de synthèse ». Pour l'instant, seulement 13 places sur les 18 disponibles sont pourvues. L'équipe médicale est composée

d'un cadre infirmier, d'un médecin coordinateur et d'un psychologue. A terme, un psychomotricien, un ergothérapeute et un orthophoniste devraient venir compléter le dispositif. « Il s'agit de prendre en compte tous les aspects de la maladie – perte de mémoire, difficultés de mobilité, atteintes du langage et des fonctions intellectuelles –, pour pouvoir bâtir des projets de soin individuels », explique Jacques Dorent tout en soulignant que l'accompagnement ne se limite pas au suivi médical. « Les animateurs, les aides soignantes travaillent aussi pour réinsérer les gens dans un milieu social, leur redonner goût à la vie. Trop souvent, les malades Alzheimer restent isolés, enfermés chez eux de leur propre fait ou de celui de leurs proches. Cela reste une maladie honteuse ». Au centre, les repas sont pris en commun. Les ateliers permettent d'échanger, de renouer le dialogue. Cette dynamique est bénéfique pour les malades mais aussi pour l'entourage. Beaucoup d'aideants, orientés par leur médecin traitant ou une assistante sociale, arrivent aux Rives à bout de souffle, épisés psychologiquement. « S'occuper d'un malade Alzheimer, c'est très usant. Il faut sans cesse être présent, s'assurer notamment qu'il ou elle n'a pas fugué, explique Jacques Dorent. Il faut aussi accepter de voir la personne qu'on aime perdre son identité. C'est pour cela que notre deuxième grand objectif, c'est le soutien des familles ».

Centre d'accueil de jour Les Rives
3 bis, rue Régnauld
01 41 83 19 47 ou 01 57 14 04 45



Bertrand Kern, Serge Jacob le sous-préfet et Jacques Dorant

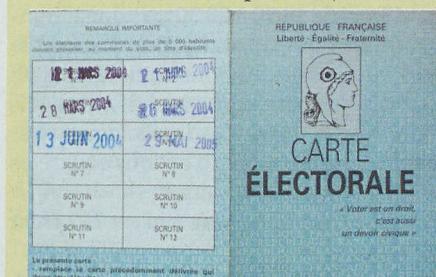
Brèves administratives

► Passeport

Attention, à l'approche de l'été, les délais de confection des passeports par la préfecture s'allongent, comptez plus d'un mois. Avec les passeports biométriques qui seront disponibles avant cet été, les délais devraient encore s'allonger.

► Listes électorales

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur les listes électorales ou de faire changer son adresse tout au long de l'année et de ne pas attendre décembre, mois où l'affluence est très importante.



► Démarches administratives facilitées

Une nouvelle borne Internet pour effectuer ses démarches administratives a été installée dans le pôle administratif du Haut-Pantin. Elle s'ajoute à celle déjà en service au rez-de-chaussée du centre administratif. Bientôt, les pôles administratifs des quartiers Courtilières et Petit-Pantin seront également équipés de ces bornes.



► Débat sur l'avenir de l'Île de France

Le 6 avril à 19.00 aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville une grande concertation sur le devenir de l'Île-de-France à l'initiative du conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Ce sera notamment l'occasion de discuter le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) qui guide l'aménagement et le développement de la Région. Ce document détermine l'évolution de la population, la construction des logements, la localisation des activités économiques, des pôles de recherche, etc.

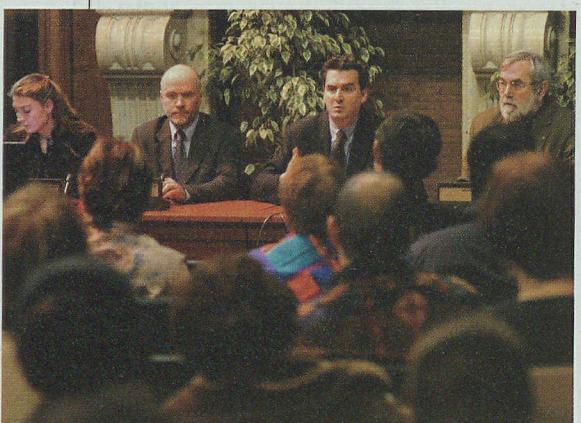
Prochaines étapes de l'Agenda 21

L'élaboration de l'Agenda 21 de Pantin, c'est-à-dire son programme d'actions pour le Développement Durable, se poursuit. La première étape, l'état des lieux du Développement Durable à Pantin, étant désormais achevée, la ville a une base de travail pour passer à la deuxième étape : définir les axes prioritaires à traiter.

Comme pour l'état des lieux, cette seconde étape sera réalisée en concertation avec la population. Les Pantinois sont par conséquent invités à participer aux prochains ateliers thématiques de l'Agenda 21 les **26 avril, 11 et 15 mai de 18.30 à 20.30** au salon d'honneur de la Mairie. Et exceptionnellement le **4 mai** dans la salle du Conseil municipal (6^e étage du bâtiment administratif). Une fois les priorités déterminées, la ville pourra travailler à un programme d'actions concrètes qui verra le jour en automne.

Les quatre thèmes des ces Ateliers 21 seront les suivants :

- Aménagement urbain et Développement économique (le 26 avril)
- Déplacements et Transports (le 4 mai)
- Services à la population (le 11 mai)
- Gouvernance et Démocratie Locale (le 15 mai)



Conseil de quartier

Un dimanche pas comme les autres

Le Conseil de quartier du Haut et Petit Pantin invite à la fin du mois d'avril, les habitants à partager une après-midi festive, à la maison de l'enfance.

Une bonne occasion de faire connaissance avec son voisin !

« Se connaître, c'est apprendre à vivre ensemble » lance Aïcha Taïbi. Et la coordinatrice du conseil de quartier joint l'action à la parole, en organisant un événement haut en couleur destiné à tous les résidents du Haut et Petit Pantin. Le but ? Provoquer les rencontres entre jeunes et moins jeunes.

L'invitation est lancée et les absents risquent fort de s'en mordre les doigts. Accueillis en milieu d'après-midi, les convives participeront à des jeux et animations, assisteront à un spectacle de musique et de danse (rap, gospel, danse orientale...), découvriront des associations... et pourront discuter avec leurs voisins autour d'un goûter. La convivialité est au cœur des préoccupations. Le sens de l'hospitalité aussi et chacun sera reçu en ami, sans débourser un centime.

« On a commandé le soleil pour faire un pique-nique géant » garanti Aïcha et s'il n'est pas de la partie, le préau servira de refuge. De toute façon, il en faudra plus pour entamer le moral de cette Pantinoise de toujours qui promène sa bonne humeur, depuis 27 ans, dans tous les quartiers de la ville. Elle consacre actuellement ses journées à ce projet, pour montrer à ceux qui en douteraient encore « qu'un quartier est une grande famille où il est possible de rassembler des personnes de tous les âges ». Aller à la rencontre de l'autre, c'est dépasser les différences, pour mieux vivre ensemble.

Au-delà de la fête et de ce formidable élan de générosité, se manifeste une réelle envie de faire vivre le quartier en portant à la



connaissance de tous, le rôle des conseillers de quartier. Depuis octobre 2005, une nouvelle équipe a pris le relais pour trois années et entend bien participer activement à la vie locale en multipliant les échanges avec les habitants. Le 30 avril prochain, le quartier va vivre un dimanche pas comme les autres. Dites-le à votre voisin !

Dimanche 30 avril, de 15.00 à 19.00 à la maison de l'enfance rue Charles Auray.

Au programme :

15.00 : accueil, jeux et animations organisés par le service municipal de la jeunesse (courses en sac, maquillage des enfants...).

16.00 15/16.30 : spectacle de musique (rap, musique Sud-Américaine...) et de danse (danse orientale, hip-hop...) avec entre autres Balistik, Venus d'ailleurs, Zaza, Fredy...

18.00 : découverte des stands des associations (Venus d'ailleurs, Vin Nen, Amicale des locataires du Haut-Pantin...).



Très motivés par la réussite de la journée, plusieurs habitants ont même accepté de poser pour l'affiche du 30 avril

Un débat public pour le tramway

Le mardi 4 avril à partir de 19.00 au salon d'honneur de l'hôtel de ville, tous ceux qui le souhaitent sont invités à participer au débat sur le tramway Parisien.

Pour l'instant, le projet en est à la phase concertation, cette étape a débuté le **6 février** et s'achèvera le **15 mai** prochain. Pendant cette période douze réunions se tiendront sur les territoires concernés.

Vous pouvez vous renseigner sur Internet

www.debatpublic-extensiontramparis.org,

par téléphone au 01 55 26 61 45 ou vous exprimer par courrier adressé à la commission particulière du débat public, 32 rue cambrai, 75019.

Exposition-concertation jusqu'au 5 avril hall de l'hôtel de ville. venez donner votre avis.

Point sur la grippe ou plutôt l'influenza aviaire

L'apparition des premiers cas d'oiseaux sauvages et d'élevage porteurs du virus de l'influenza aviaire inquiète légitimement. Pour autant, il ne faut pas céder à la panique, l'Organisation Mondiale de la santé insiste sur le fait qu'il s'agit d'une maladie animale qui ne se transmet que très exceptionnellement à l'homme. Pour prévenir toute contamination éventuelle, sans verser dans la psychose, la ville a pris des mesures au titre du « principe de précaution ».

Le 28 février 2006, le maire a pris un arrêté interdisant de nourrir les animaux sauvages et ou errant. En toute circonstance, une personne qui verrait ou trouverait un oiseau mort ne doit pas y toucher mais informer la mairie ou le commissariat. Exceptionnellement, jusqu'au 30 avril 2006, la ville assurera l'enlèvement des cadavres d'oiseaux sauvages, pigeons etc. chez les particuliers, celui des volailles domestiques étant à la charge de leurs propriétaires via un vétérinaire ou un prestataire.

Les personnels municipaux susceptibles de trouver des cadavres d'animaux et/ou d'avoir à répondre aux interrogations du public (services voiries, espaces verts, propriété, installations sportives, astreinte, ...) participeront à une réunion d'information sur l'épidémie.

A ces mesures immédiates, s'ajoutent des mesures prévisionnelles pour observer et anticiper les risques. La ville a par exemple désigné un correspondant grippe aviaire en contact avec la cellule grippe de la DDAS. Un plan de continuité des services communaux est également en cours d'élaboration : liste des services essentiels, modalités de fonctionnement, agents disponibles, réserve communale de sécurité civile.

Les restaurants scolaires objet d'une attention toute particulière

Concernant la restauration collective, la ville en collaboration avec le Syndicat intercommunal à vocation unique de restauration collective (SIVURESC) a également multiplié les actions préventives. Celles-ci ont été expliquées dans une lettre aux parents d'élèves du maire daté du 24 février dont voici quelques extraits.

« Le SIVURESC, instance de coopération entre le Blanc-Mesnil et Pantin pour la restauration collective, a constitué depuis trois mois une cellule de veille chargée d'analyser toutes les informations relatives à cette maladie animale et son évolution. (...) Nous avons sécurisé les achats, les manipulations et la cuisson des produits sont sécurisées. Des contrôles renforcés et systématiques des procédures de travail confirment notre volonté de mettre tout en œuvre pour garantir la sécurité alimentaire pour tous. (...) L'Agence Française de Sécurité des Aliments (AFSSA) confirme qu'il n'existe aucun risque dans la consommation de viande de volaille. Le virus sensible à la chaleur ne résiste pas à la température de cuisson au dessus de 70°. Toutes les préparations servies par la ville sont cuites bien au-delà de ces recommandations. Il n'y a donc aucune conséquence sur les repas servis. »

Enfin rappelons que Pantin n'étant pas située dans une zone de migration et ne comptant pas d'élevage sur son territoire, les risques de contamination sont a priori très faibles.

✓ Bon à savoir

1- Quelle différence entre épidootie, épidémie et pandémie ?

Lors d'une épidootie, un grand nombre d'animaux sont malades, une épidémie touche un grand nombre de personnes. Lors d'une pandémie, la mortalité humaine est très élevée dans de nombreux pays simultanément.

2- Qu'est ce qu'une « grippe aviaire » ?

S'agissant de la maladie animale, il est plus juste d'utiliser le terme d'influenza aviaire. Cette maladie est due à un virus de la famille des orthomyxoviridae qui comprend plusieurs genres dont influenza virus A. Celui-ci est divisé en sous-type H5 et H7. Le H5N1 étant le plus connu et le plus virulent. Cette infection peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux sauvages ou domestiques. Elle peut être fortement contagieuse,

surtout chez les poulets et les dindes. D'autres espèces animales comme le porc peuvent également être infectées.

3- Les pigeons sont-ils dangereux ?

En l'état actuel des connaissances scientifiques, il semble que la probabilité d'une contamination soit faible parmi les pigeons. Les oiseaux sédentarisés en milieu urbain ne sont normalement pas en contact avec des oiseaux migrateurs ou d'élevages susceptibles d'être infectés. A Pantin, le pigeonnier implanté avenue du 8 mai 1945 constitue à ce titre un moyen de surveillance précoce [entretien régulier, nourrissage contrôlé, régulation de la ponte]

4- La découverte d'un oiseau mort a-t-elle un caractère inquiétant ?

La direction des services vétérinaires fixe le seuil d'alerte à 5 oiseaux morts dans un rayon de moins de 500 m en moins d'une semaine.

5- Quel risque de transmission à l'homme ?

Exceptionnellement, la maladie peut passer de l'animal à l'homme. La contamination est aérienne et essentiellement due au contact étroit, prolongé et répété dans des espaces confinés, avec des sécrétions respiratoires ou des déjections d'animaux infectés par contact direct ou indirect [surface et ou main souillée]

6- Le virus est-il transmissible par l'alimentation ?

Non, à condition de faire cuire les volailles consommées. Le virus est détruit à partir de 5min à 60°, 1min à 100°. Pas d'inquiétudes à avoir à propos des œufs, le virus stoppe la ponte. Par ailleurs, les élevages avicoles français font l'objet de contrôles vétérinaires réguliers et de mesures rigoureuses en cas de contamination des volailles (abattage, désinfection, quarantaine...)

7- Existe-t-il un vaccin pour protéger les humains ?

Pas encore. Les vaccins contre les grippes seront probablement inefficaces contre la souche pandémique. Le vaccin ne pourra être développé que lorsque le virus pandémique aura été isolé. La phase de production industrielle prendra alors quelques mois.

Faire et ne pas faire

- Appliquer les règles d'hygiène habituelles : nettoyer régulièrement les balcons, fenêtres, cours en évitant le contact (gants...)

- Ne pas créer d'attroupement d'oiseaux autour de soi et ne pas laisser jouer les enfants en bas âge avec des oiseaux ou des volailles.

- Laver les mains des enfants en cas de jeux extérieurs dans des lieux fréquentés par des oiseaux.

- Ne pas nourrir les animaux errant ou sauvages, c'est interdit dans tout espace public en général, pour les lieux privés, l'interdiction ne vaut que si cela produit des nuisances

- Devant un cadavre d'oiseau. S'agissant d'un animal domestique, s'adresser à un vétérinaire. Pour les animaux sauvages ou errant sur la voie publique contacter le service d'hygiène en mairie.

- Ne pas ramasser à main nue un cadavre d'animal. En cas de contact éviter de porter les mains au visage et les laver soigneusement à l'eau savonneuse.

- Si vous possédez des oiseaux ou des volailles, il est fortement recommandé de les confiner.

Le bonheur est dans la jardinière

Les lauréats des balcons et jardins fleuris 2005 ont été récompensés le 24 mars dernier. Le concours sympathique et sans esprit de compétition acharnée contribue à embellir notre ville.

Les participants de l'édition 2005 des balcons et jardins fleuris de Pantin avaient rendez-vous le 24 février dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville. Le maire, Bertrand Kern, l'adjoint au maire, Gérard Dabin et la présidente de l'Office du tourisme de Pantin, Jacqueline Vauché-



rez, ont félicité chaleureusement les lauréats et ont remis des récompenses sans prix pour les fous d'espaces verts : truelle, pelles, semis et jeunes plants avec en prime des conseils des agents des espaces verts.

Cet évènement organisé conjointement par la ville et l'Office du tourisme récompense les plus belles plantations. Cette année, les Pantinois concourraient dans quatre catégories : jardins, fenêtres, balcons et un prix spécial pour les commerces et collectivités. Certains primés ont été proposés pour le

La ville vous offre des fleurs

Le dimanche 6 mai, le service des espaces verts organise sa distribution de massifs d'hivers devant le Ciné 104. Chaque année, cette action permet la rencontre entre les habitants et les agents de la ville « en plus des pots de plantes, nous donnons des conseils sur les soins à apporter etc. En général c'est un bon moment » confie Jean-Pierre Henry, le responsable du service espaces verts. À cette occasion, vous pourrez vous inscrire pour le concours des balcons et jardins fleuris, les agents de la ville tiendront des coupons de participation à votre disposition.

BULLETIN D'INSCRIPTION
à retourner avant le 30 juin 2005
à l'Office de tourisme - 81, avenue Jean-Lolive
ou à la Mairie, service des espaces verts - 84/88, avenue du Général-Leclerc - 93507 Pantin cedex

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
J'entoure la catégorie : Jardin visible de la rue Fenêtre
 Balcon ou terrasse Commerce, école, collectivité
Je décris l'endroit précis (qui doit être visible de la rue ou d'un espace public) d'où le jury pourra voir mon fleurissement : _____

Sc

Conduire son association

Les responsables d'associations ne sont pas des chefs d'entreprise pourtant, « ils doivent pratiquement devenir des professionnels » confirme l'un d'entre eux. Pour les aider dans leur gestion quotidienne, la ville de Pantin a mis en place des formations totalement gratuites.

Si le droit de s'associer facilite les initiatives citoyennes, les affaires se compliquent dès qu'il s'agit de salarier quelqu'un, de rechercher des subventions ou tout simplement, d'assurer sa comptabilité. Certaines associations éprouvent de sérieuses difficultés à faire face à leurs obligations administratives. Pour leur apporter un soutien, Raymonde Lamotte, conseillère municipale

pas du tout »... Il est vrai que l'obtention de subventions relève parfois d'un parcours du combattant, jalonné de chiffres et dossiers souvent rébarbatifs. La recherche de crédit est pourtant un passage obligé pour mener à bien ses projets. Une démarche pas toujours évidente lorsque les aspirations sont de faire parvenir des produits au Sénégal, de monter un restaurant asso-



déleguée à la vie associative, avait mis en place, depuis 2005, des sessions de formation.

A l'issue de la séance consacrée à l'élaboration d'une demande de subvention, le 18 mars dernier, les commentaires étaient significatifs : « ces formations développent mes connaissances et mes compétences », « on a appris des choses qu'on ne connaît

ciatif ou de proposer des activités culturelles... Comment expliquer ses actions ? Comment traduire la véritable activité de son association dans les lignes d'un budget ? Quel sera l'intérêt pour la collectivité ? Voilà des questions auxquelles l'association doit répondre clairement par dossier joint à un financeur potentiel. Le chemin ne s'arrête pas là ! Une fois le financement accepté, il convient de rendre des comptes et de justifier l'emploi de l'argent public. Un vaste programme orchestré par la Fédération des Cœurs Laïques du département (FOL 93), choisie pour sa connaissance du tissu associatif. « Le but est d'échanger des expériences, de fournir des outils et d'apporter des méthodes » confirme le formateur. Essai transformé, puisque après un premier cycle de quatre sessions plutôt convaincant, l'expérience est maintenant proposée à l'ensemble des associations pantinoises. Ce soutien technique de la ville qui s'ajoute aux aides matérielles déjà existantes répond à la nécessité d'acquérir des compétences pour mener à terme ses objectifs associatifs. A suivre.

Deuxième cycle de formations

Comptabilité et gestion :

Samedi 13 mai et samedi 20 mai (9.30/12.30)

Subventions et budget :

Jeudi 1 juin et jeudi 15 juin (18.30/21.00)

Sessions ouvertes à toutes les associations Pantinoises.

Information et inscription, service vie associative. ☎ 01 49 15 41 83

Trois étapes pour devenir citoyen

Depuis la loi du 28 octobre 1997, un parcours de citoyenneté en trois étapes a remplacé le service national pour les jeunes de leur année de troisième à leur dix-huit ans.

Première étape, l'enseignement de Défense dans les programmes scolaires des classes de première et de troisième. Il porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

Deuxième étape, le recensement. Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger dans les trois mois qui suivent leur seizeième anniversaire. Une attestation de recensement leur est remise.

Dernière étape, la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de dix-huit ans. À la fin de cette journée, un certificat de participation est remis, ce certificat obligatoire est exigé pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique.

Le conseil de Quartier Mairie-Ourcq au marché

Le dimanche 2 avril sur le marché Hoche, les membres du conseil de quartier Mairie-Ourcq seront à votre disposition. Venez proposer vos idées pour améliorer la vie de notre ville ou tout simplement discuter. Les habitants des autres quartiers sont les bienvenus.

Séance plénière à Haut-et-petit-Pantin

Les habitants sont invités à participer à la réunion plénière, organisée par le conseil de quartier du Haut-et-Petit-Pantin à l'école Méhul dans la salle de la rotonde, en direction des habitants.

Ecole Méhul 30 rue Méhul. Le 04 avril à 20.00

Dératisation de printemps

La prochaine campagne de dératisation sur la ville de Pantin se déroulera du 2 au 12 mai 2006. Les bâtiments publics et le réseau des égouts seront traités.

Les particuliers peuvent se procurer du produit raticide auprès du service hygiène et santé. Tel. : 01 49 15 40 90.

Lycée Simone Weil: vivement les travaux!

Des adolescents, en petits groupes échangent de manifestes confidences, d'autres, assis sur les marches menant au réfectoire, tournent le regard vers les premiers rayons de soleil de la matinée. Nous sommes au lycée Simone Weil à l'heure de la récréation.

L'établissement, qui accueillait autrefois un public exclusivement féminin se destinant à une carrière dans la couture, s'est aujourd'hui spécialisé dans les services. Ainsi, sont proposés à Simone Weil des BEP (Brevets d'Études Professionnelles) et Bac Pro vente, comptabilité et secrétariat. Des filières qui correspondent davantage à la demande actuelle du marché du travail. Environ 600 élèves répartis en 28 classes encadrés d'une soixantaine de professeurs, préparent leur avenir professionnel. Du fait de l'enseignement spécifique qui y est proposé, le recrutement des élèves de Simone Weil s'étend à toute l'Académie avec une population scolaire des plus variée.



Et pour vous, ce sera ?



Si l'on prend en compte, les demi-pensionnaires de Simone Weil et les élèves de Félix Faure accueillis pendant les travaux de rénovation de leur établissement, ce ne sont pas moins de **440** repas qui sont servis quotidiennement à la cantine. Avec un réfectoire de **165 places**, **4 services** sont assurés entre **11.30** et **13.00**. Un vrai ballet de plateaux que le chef orchestre.



« Face à la précarité que connaissent certaines populations qui fréquentent le self, nous proposons des féculents trois fois par semaine plus, au choix, deux viandes et un poisson chaque jour. Avec néanmoins des légumes deux fois par semaine pour répondre aux besoins en fibres et vitamines des ados », nous explique le chef, Monsieur Lavergne. Des repas qui tiennent au corps donc, mais dont l'équilibre nutritionnel est bien respecté sur l'ensemble de la semaine.

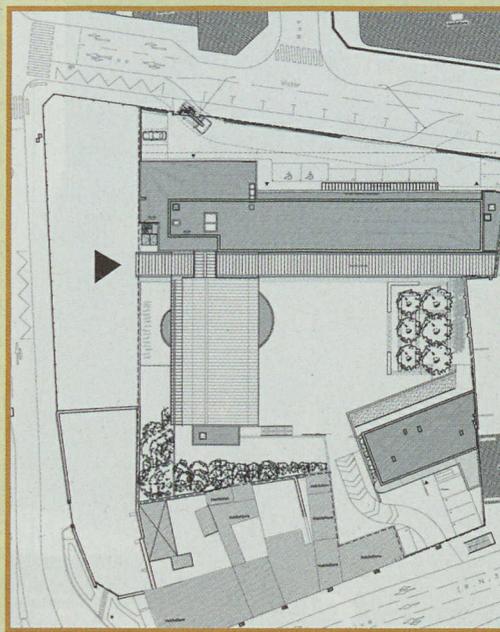


Gilles Soumaré, proviseur adjoint

Peau neuve

Conçu en 1967, l'établissement affiche ses quarante ans. Il va enfin bénéficier d'importants travaux financés par la Région Ile-de-France, à compter du second trimestre 2007. Et il faut le reconnaître, il en a bien besoin. « Un budget de plus de 10 millions d'euros a été dégagé pour mener à bien la rénovation du lycée. Cette réfection va se dérouler en deux phases sur deux ans. Dans un premier temps, des bungalows vont être installés dans la cour afin de fournir des classes provisoires aux élèves. Le bâtiment donnant sur la rue Delizy va être élargi, rehaussé et la cour arrière décaissée afin d'en favoriser l'accès. Il est en effet prévu de déplacer l'entrée du lycée de ce côté. Dans un second temps, alors que les élèves intégreront les nouvelles salles, viendra le tour du bâtiment où se situent l'actuel CDI et la cantine », explique Anne Sence, ingénier technique au Conseil régional, en charge du dossier.

« En attendant le début du chantier, afin d'offrir aux élèves un cadre de travail plus serein,



l'ensemble du lycée va bénéficier d'une "couche de blanc". C'est déjà le cas de la vie scolaire, au cœur de l'établissement, qui vient d'être repeinte », ajoute Marie Coquelin, proviseur depuis 2005 et précédemment principale en Ile-de-France durant 8 ans dans deux établissements. « Notre but est de tirer nos élèves vers le haut. Cela passe notamment par un accueil dans des locaux salubres et la mise en place de projets dans lesquels ils peuvent s'investir ».

« Nos élèves n'ont pas nécessairement choisi leur orientation au sortir du collège. C'est pourquoi, il importe qu'ils se sentent acteurs de leur scolarité. Ainsi, les actions socio-pédagogiques menées conjointement par l'équipe enseignante et des intervenants extérieurs permettent de lutter contre un taux d'absentéisme non négligeable », renchérit Gilles Soumaré, proviseur adjoint depuis 4 ans et ancien CPE (Conseiller Principal d'Education) dans le nord parisien. Et, d'ajouter que « ce manque d'assiduité de certains s'explique en partie par l'éloignement et le temps de transport incompressible ou la situation souvent précaire des familles qui incite les jeunes à occuper un emploi à temps partiel ».

Le corps et l'esprit... Atout sport

Une vingtaine de garçons et filles à parité égale, en jogging, sont absorbés à commenter un match. C'est la « classe sport », les élèves de Monique Durand, professeur d'éducation physique et sportive, enseignante depuis 20 ans à Simone Weil et ex-joueuse de hand-ball au niveau international. Inscrits en seconde comptabilité, ils bénéficient de 5 heures de cours d'EPS de plus que leurs camarades. Au-delà d'un intérêt réel pour le sport, cette formation soutenue leur permet de préparer les BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et brevet de secouriste. Et, c'est au sein du lycée que chaque année, durant 15 jours, ces athlètes en herbe sont libérés de cours pour passer les épreuves théoriques du BAFA (à la suite desquelles les résidents de Pantin peuvent être accueillis dans les centres de loisirs de la mairie pour la validation du stage pratique). « Recrutés sur leur motivation et niveau sportif, ce programme a pour but d'unir les élèves puis de leur servir



travail sur les responsabilités au plan juridique très complémentaire de leur formation en comptabilité».

Une double casquette que Sindy, gymnaste de niveau compétition, a bien l'intention de faire valoir à l'heure de son entrée sur le marché de l'emploi, elle qui souhaite « travailler avec des enfants comme animatrice sportive ». Quant à Nicolas, avec un père arbitre national de hand et une mère comptable à la ligue d'Ile-de-France, ce handballeur niveau régional se voit « travailler comme comptable pour un club de sport et entraîner des jeunes sur les temps de loisirs ». Le « projet sport », une pédagogie qui porte ses fruits puisque ces élèves ont déjà organisé, en totale autogestion, deux tournois (ping-pong et hand-ball). L'argent récolté lors de ces manifestations – grâce à la buvette tenue par les élèves – a servi au partenariat d'une fillette malienne de 6 ans en partenariat avec l'association Plan France.



de tremplin au moment de s'insérer dans la vie professionnelle », précise Monique Durand. « Ils rencontrent régulièrement des intervenants extérieurs, dont Sylvie Borotti (arbitre internationale de hand féminin qui leur donne des cours d'arbitrage) afin de les sensibiliser aux notions de respect des règles, civisme et tolérance... Ce projet s'inscrit sur le long terme, avec comme objectif que les élèves s'investissent dans la vie citoyenne en devenant bénévoles (animateurs sportifs ou dirigeants d'associations). C'est pourquoi, est prévu un



L'accueil des non francophones

Au nombre de deux, ces classes de 18 élèves, chacune accueille les élèves arrivants sur le territoire français. La finalité ? Un apprentissage accéléré de la langue avec, à terme, l'insertion de ces jeunes migrants dans la société. « Une insertion qui passe par une inscription l'année suivante dans une classe traditionnelle correspondant à la tranche d'âge et au niveau scolaire de l'élève », explique Simone Scarfiotti, professeur de français/histoire-géographie, en charge depuis 6 ans des non francophones « avancés ». Autrement dit regroupant les jeunes migrants pour lesquels le Français est enseigné dans leur pays d'origine. Les élèves suivent 12 heures de français par semaine, et un enseignement dans d'autres disciplines générales et professionnelles. D'ailleurs, certains bénéficient de mini-stages dans des classes de terminales BEP afin de tester leur niveau en français. Ainsi, en plus d'une vision lexicographique, ils approchent la langue par la littérature, la critique et l'analyse.

L'an dernier, ces jeunes migrants, après un travail sur la traduction de l'Antigone de Sophocle, ont chacun écrit une nouvelle. Les meilleurs textes ont été transformés en scénario, joués et filmés. Cette année, le travail de rédaction est basé sur l'étude des contes. Pour chaque récit, un fascicule illustré est réalisé avec l'aide du professeur d'arts appliqués. Ces écrits seront lus par leurs auteurs dans les écoles primaires et maisons de retraite de la ville.

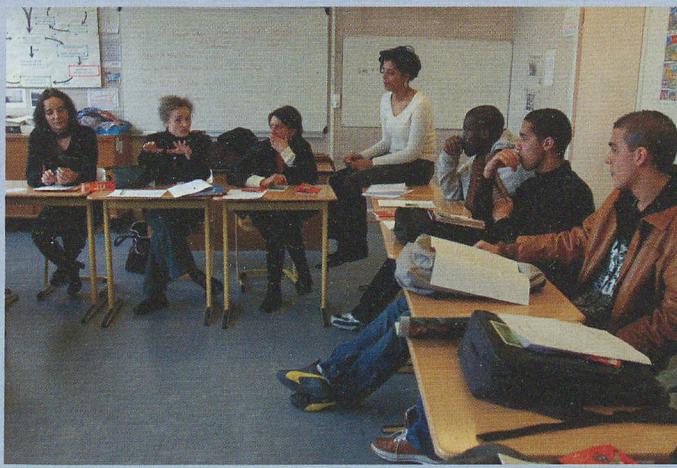
MORÉA: une main tendue

Le module de re-préparation à l'examen existe au lycée Simone Weil depuis 6 ans et concerne les élèves de terminales BEP triplant (après deux échecs consécutifs au brevet) n'ayant pas obtenu d'affectation en début d'année scolaire. Le recrutement est départemental et le nombre de places limité à une trentaine. La spécificité de cette MORÉA repose sur la préparation modulaire. Cette particularité offre la possibilité aux inscrits de ne repasser que les matières non validées. Ainsi, tous les modules précédemment réussis restent acquis. « Un mode de fonctionnement motivant pour ces élèves en rupture avec l'école. Le but étant de les réconcilier avec le milieu scolaire pour, par la suite accéder au bac pro ou au moins leur permettre d'avoir un diplôme en poche », analyse Bernadette Nové, coordinatrice-conseil pour la mission générale insertion. Par ailleurs, dans la mesure où l'inscription demande de la



Banlieues bleues sur la bande FM

À l'initiative d'Anna Charaudeau, prof de français et Stéphanie Le Moal, prof d'anglais, les élèves de première Bac Pro Commerce participent à l'une des plus fameuses manifestations culturelles de Seine-Saint-Denis, le festival de jazz Banlieues Bleues. Avec comme ambitieux projet d'interviewer le pianiste Cooper Moore. And, in english, please ! Un entretien réalisé aux Quatre Chemins, à l'occasion d'un atelier musical destiné aux enfants et orchestré par le jazzman. La finalité : une émission de radio mixée par les jeunes et diffusée sur les ondes de France Musique. « Outre la possibilité de travailler en interdisciplinarité (méthode de l'interview, vocabulaire, questions des droits civiques, approche rythmique...),



l'objectif est de mobiliser les énergies, fédérer les élèves autour d'un projet commun », raconte leurs professeurs. Et, ça marche, cette classe compte moins d'absentéisme, plus d'écoute.

Comme le dit Asma « Cooper Moore force le respect. Sa musique est libération et il ne se préoccupe pas du regard des autres, il fait ce qu'il a à faire ». Un souffle de tolérance est passé par là... Ahcème de renchérir : « Ça nous ouvre de nouveaux horizons, c'est une expérience visuelle et auditive. On découvre une musique qu'on n'a pas l'habitude d'écouter, ça change des clips à la télé ! ». Encore deux expressions employées par le musicien et qui ont interpellé Atif et Maryama : « Emploie tes propres mots » et « Ne pose jamais ton pied sur le cou de quiconque ».



recherche de renseignements sur Internet. Par ailleurs, un représentant Formabus a animé un atelier « technique et recherche d'emploi » à destination des Bac Pro désireux de trouver une entreprise en vue de préparer un BTS en alternance. La mission locale LYR s'est prêtée au jeu de la simulation d'entretiens d'embauche. L'élève-candidat devait se présenter muni d'une lettre de motivation, d'un CV, de l'annonce repérée et tacher d'être convaincant. Bien sûr, la prestation était ensuite décryptée et analysée.

La semaine santé et citoyenneté

Autre temps fort de l'année à Simone Weil, la semaine de la citoyenneté qui s'est déroulée du 28 novembre au 2 décembre 2005. « Tout est parti d'un projet d'action commun avec le Point Info Jeunesse de Pantin sur la prévention contre le SIDA », raconte Nathalie Bamba, CPE. « Le 1^{er} décembre, à la salle Jacques-Brel, un spectacle interactif mettant en scène les préoccupations

quotidiennes des élèves a été joué et débattu ». Par ailleurs, plusieurs associations se sont relayées toute la semaine pour sensibiliser les élèves à la prévention, l'entraide et le respect. Parmi elles, Olympio qui est intervenue sur les risques liés aux conduites addictives, SOS Racisme et la fédération Léo Lagrange sur le thème du sexisme et racisme, Plan France et le Secours Populaire concernant le bénévolat et le don (avec collecte de jouets pour les enfants

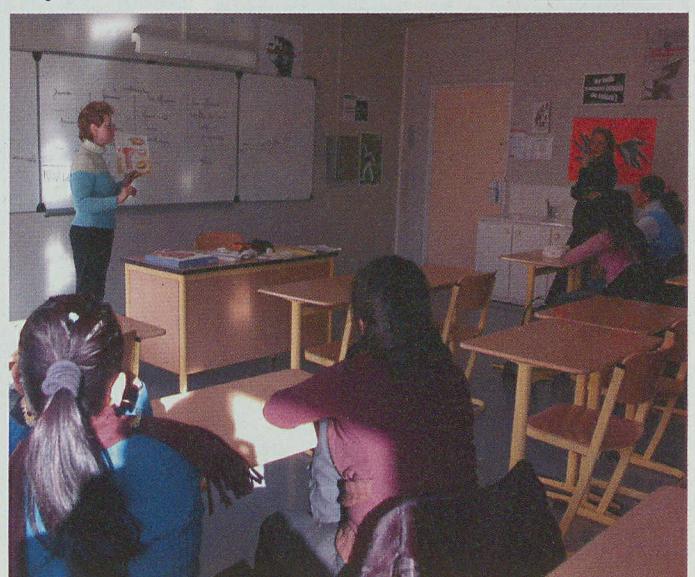
défavorisés en cette période de préparatifs de Noël).

Enfin, pour prolonger cette action, le collectif Ni putes ni soumises est attendu au lycée, lieu de vie et de paroles, pour une intervention dans les prochaines semaines.

Infos sexo et droits

Jeudi 9 heures en salle 112. Dominique Bleu, conseillère conjugale de la PMI, intervient auprès des élèves de 1^{re} Bac Pro. Au programme de l'exposé-discussion : sexualité, contraception, prévention des MST, IVG, violence conjugale... Rappel des adresses des centres de planification du quartier et numéros de téléphone assurant écoute attentive, conseils et respect du secret. C'est invitée par Virginie Florenson, infirmière scolaire, dépositaire des maux/mots des ados, que Dominique Bleu vient régulièrement à la rencontre des élèves.

Ariane Servain



La sortie du collège Joliot-Curie donne directement sur l'avenue Jean-Lolive (route nationale 3), très fréquentée et souvent dangereuse pour les piétons. Consciente de l'importance de l'éducation à la sécurité routière, l'équipe encadrante du collège a, sur proposition du service prévention et sécurité, intégré cette dimension dans son projet d'établissement. Le mois dernier, elle est passée aux actes en impliquant tous les élèves de quatrième dans une action de prévention routière et une réflexion sur la cohabitation entre les véhicules et les piétons devant leur établissement.

Ralentissez, école !

Mardi 14 mars, 12.00, avenue Jean-Lolive face à la rue Eugène et Marie-Louise Cornet. Feu rouge. Sur le passage clouté, Nasserdine, 14 ans, les bras écartés, vêtu d'une surveste jaune fluorescent et équipé d'un panneau stop, fait traverser les piétons. Feu vert, Nasserdine se replie sur le trottoir, une femme s'engage sur la chaussée, elle est arrêtée par le chaperon de Nasserdine, un agent de la police municipale « *Le feu est vert, si vous traversez, vous risquez une amende de 4 €* ».

Ils sont une vingtaine d'élèves répartis en trois points stratégiques à la sortie du collège. Les uns comme Nasserdine aident à la traversée, d'autres postés sur le trottoir étudient le comportement des véhicules et des piétons. Jamila, 13 ans, chargée de recenser les piétons au point C s'étonne du nombre de personnes qui « font n'importe quoi » : « *Même en présence d'un policier, une personne sur trois traverse quand le bonhomme est rouge !* » remarque la jeune fille choquée. Peut-être a-t-elle déjà fait de même ?

Mais justement, c'est l'un des intérêts de la démarche. En associant activement les élèves à la prévention routière, l'équipe encadrante de Joliot-Curie escompte que



les collégiens intérieurisent les bonnes attitudes « *le mécanisme est le même que dans un système tutorat, les tuteurs, y compris des élèves en difficulté, deviennent exemplaires dès qu'on leur confie une responsabilité* » explique le principal adjoint, Christian Gloméron.

Sur ce principe, du mardi 14 au vendredi 17 mars, tous les élèves de quatrième du collège Joliot-Curie ont sécurisé et analysé la sortie des classes pendant une heure, à la pause déjeuner où à partir de 15.30, heure d'affluence collégienne. Pour les guider et les protéger, des agents de la police muni-

cipale, leurs collègues de la police nationale et des membres du service prévention et sécurité de la mairie. La méthode a semblé efficace, sous leurs châsses, les collégiens se sont totalement identifiés à leur mission, allant jusqu'à réprimander des parents d'élèves qui traversaient hors des clous.

Les collégiens peuvent devenir des prescripteurs de bonne conduite

Si les élèves de Joliot-Curie adoptent un meilleur comportement en matière de sécurité routière, ce sera une bonne chose, mais l'objectif de cette semaine de la prévention routière est plus ambitieux. Chaque élève doit par la suite jouer un rôle de prescripteur dans le collège.

C'est pourquoi l'équipe pédagogique a décidé d'impliquer le niveau quatrième : « *Ils font partie des grands, disposent d'une autorité sur les plus jeunes tout en étant plus impliqués dans la vie du collège que les troisèmes, déjà préoccupés par leur entrée au lycée* » explique Christian Gloméron. qui espère sensibiliser à la dangerosité de ce secteur au-delà de son établissement.

En postant une vingtaine d'élèves assistés de policiers en uniforme à la sortie de Joliot-Curie pendant une semaine, l'objectif était également de rendre visibles les problématiques liées à ce nœud de circulation. Les habitants du quartier, les parents d'élèves, les automobilistes qui empruntent l'avenue Jean-Lolive n'ont pu que remarquer qu'une école était implantée sur cette route très fréquentée. Certains sont venus féliciter les jeunes

Premières préconisations

Dès le mardi 14 mars, les enfants, les policiers et le personnel encadrant du collège formulaient déjà des remarques et de préconisations. Premier constat, l'accès au collège est dangereux. « *En trois quarts d'heure, j'ai recensé quatre risques d'accident avec concerts d'avertisseurs sonores et dérapages* » indiquait Christian Gloméron à l'issue de la première action. Les incivilités sont nombreuses, mais les adolescents et leurs accompagnateurs ont également relevé des dangers inhérents au fonctionnement de ce nœud de circulation :

Au point C, un agent de la police municipale remarquait que la coordination entre les feux voitures et piétons laisse à désirer. Quelques réglages techniques suffiraient.

Autre remarque, jusqu'à présent, la traversée de l'avenue Jean-Lolive s'effectue précisément en face de Joliot-Curie, le terre-plein central s'interrompt face à l'entrée du collège. Une solution consisterait à condamner cette trouée pour réduire le flux au croisement de la avenue Jean-Lolive, de la rue Etienne-Marcel et de la rue de Moscou, les véhicules en direction de Paris bifurqueraient rue Charles-Nodier. Cet aménagement permettrait également de mettre fin, rue de Moscou, à la traversée en deux temps qui impose aux piétons de s'arrêter en plein milieu de la chaussée. Les enfants ont également proposé d'installer une signalisation attention école voire des ralentisseurs pour alerter les automobilistes qui circulent sur l'avenue Jean-Lolive.

qui sécurisaient les passages cloutés sous l'œil attentif des policiers.

Lors de cette mission, les adolescents ont d'ailleurs découvert la mission de police sous un nouveau jour, loin des clichées de course-poursuite et de bavures. Le chef de la police municipale a insisté auprès des collégiens sur le rôle préventif de ses hommes et s'est présenté comme le « référent-jeunes » au sein du commissariat de Pantin. Si, de l'aveu d'une petite, « *c'est vrai que les jeunes n'ont pas toujours une bonne image de la police* », du 14 au 17 mars, collégiens et policiers ont travaillé ensemble. Et certains jeunes se sont pris au jeu, on en a même vu qui ne voulaient plus quitter leur casque fluorescente.

Dans un deuxième temps, les observations des collégiens vont être collectées et analysées pour établir un diagnostic sur la dangerosité du lieu (voir encadré pour les premières préconisations). Après analyse de ces données, le collège Joliot-Curie communiquera ses prescriptions aux autorités compétentes pour sécuriser leur lieu de vie. Le maire a écrit au président du Conseil général afin de demander que la sortie des élèves s'effectue rue de Moscou et que des moyens humains soient mis à disposition pour sécuriser les traversées autour du collège.

La Seine-Saint-Denis sur les Ondes

France Inter a ouvert son antenne et proposé une grille de programmes, réalisée par des jeunes de plusieurs communes du 93. Des semaines de préparation, une journée d'exception.

Salle des séances du Conseil général à Bobigny. Dix heures. Plusieurs centaines de collégiens écoutent la radio. En fait, ils s'écoutent. Depuis six mois, réunis en quinze groupes, ils placent sur tous les thèmes qui les concernent. Du côté de la radio de service public, depuis quelques mois, on décortique volontiers le « neuf-trois ». Comme si les journalistes effectuaient un contrôle qualité de

leur travail : « *Cessons de ne montrer que les côtés négatifs* » demande un des animateurs de l'association Fondation 93, à l'origine du projet.

« Cordonner oral et écrit »

Pour pantin, les collèges Joliot-Curie et Jean Jaurès étaient représentés. Kadiatou Gassame a 15 ans. Elle a réalisé un reportage sur la réussite et un autre sur les blogs. « *C'est bien que l'on nous donne la parole, on ne nous la donne jamais* ».

En plus nous étions encadrés par une journaliste très motivée par le projet. Bénédicte Etienne, son professeur de français de Kadiatou apprécie le projet : « c'était très intéressant de pouvoir coordonner le travail oral de la radio avec l'écrit ». Aminata, de la même classe est ravie : « on a appris à parler dans un micro. Et puis on s'exerce à écouter les autres, c'est important ». Les deux collégiennes avouent au final qu'elles se seraient bien dans ces métiers du journalisme, de la radio... France Inter a certainement déclenché beaucoup de vocations avec cette opération.

« Tous sortis du ventre de nos daronnes »

Après la séance d'écoute du matin, un débat. Un professeur se lève : « *Secouez-vous ! Prenez le micro, c'est juste pour aujourd'hui !* ». Les élèves n'auront pas à se faire prier. Les thèmes de société souvent évoqués sont retracés dans le langage des adolescents. D'abord l'image du 93. Un tout jeune pantinois prend le micro et évoque l'importance de l'image de réussite : « *Chez nous, Jean-Marc Mormeck est une star. Il a réussi* ». Suit naturellement la notion de modèles. Et le micro passe à travers la salle.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les joutes oratoires ne s'établiront pas d'un collège à l'autre, d'une ville à l'autre mais entre les sexes. Filles face aux garçons. Que veut dire « protection des grands frères » ? Comment les jeunes filles peuvent-elles s'habiller librement sans être insultées ? Le ton monte et l'on en arrive à citer du Diam's. L'égalité entre tous est mise en avant : « *on est tous sortis du ventre de nos daronnes* ». Certaines déclarations font sourire les adultes présents. Et pourtant, dans un léger désordre, de très jeunes ados par-



viennent à tenir une pensée argumentée. : « *Désormais, beaucoup d'éléments de leur discours sont construits. [...] Ce qui sera intéressant ensuite c'est de se servir de ces acquis et de cette motivation pour les faire parler d'autre chose que du 93. Ces jeunes ont tellement d'autres choses à dire* » s'enthousiasme Bénédicte Etienne.

Service Public

Le débat s'interrompt pour la pause déjeuner, un buffet attend les jeunes. La journée est loin d'être terminée et ils ont encore beaucoup de leurs travaux à découvrir à l'antenne. A la fin de cette journée, ils auront bouclé plusieurs mois de travail avec une grande chaîne de radio. Le service public a joué son rôle. Des millions d'auditeurs auront redécouvert la Seine-Saint-Denis, tandis que beaucoup de jeunes auront redéfini leur « neuf-trois ».

Tous aux postes ! fiche d'identité

- Les jeunes

300 jeunes collégiens, lycéens ou de la PJJ de Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy-sous-bois, Noisy-le-grand, Villemomble, Vaujours, Pierrefitte, Pantin, Bobigny, Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-bois.

- Les partenaires

France Inter, fondation 93, Conseil général, fondation RATP pour la citoyenneté

Matthieu Belliard



Rue Hoche, les 128 logements en accession à la propriété des jardins de Montgolfier sortent de terre. Ils ont été réservés par une majorité de Pantinois. A proximité, Pantin Habitat va construire 41 logements sociaux de qualité, dans le respect des normes de haute qualité environnementale.

En quelque sorte, une illustration du modèle de mixité défendu par Bertrand Kern et son équipe.

Améliorer et diversifier l'offre de logement

Rénovation du quartier des Courtilières, lutte contre l'habitat indigne, notamment aux Quatre-chemins, opérations d'accession à la propriété à prix maîtrisé & Face à la crise du logement qui prend en Ile-de-France des proportions souvent dramatiques, Pantin s'engage pour proposer un habitat de qualité accessible au plus grand nombre. Le maire, Bertrand Kern et l'adjointe déléguée au logement, Chantal Malherbe, reviennent en détail sur les projets en cours et à venir

Quelle est la priorité de la ville en matière de logement ?

Bertrand Kern: Pantin doit se donner les moyens de loger tous ses enfants. Aujourd'hui, l'habitat social représente près de 40 % du parc immobilier de la ville. Nous comptons bien rester à ce niveau. Nous n'avons pas peur de construire mais, nous regardons toujours avec attention les nouveaux projets architecturaux. Il n'est pas question de défigurer la ville.

Chantal Malherbe: La demande de logements sociaux est de plus en plus importante. Nous traversons une crise sans précédent depuis 40 ans. En quatre ans, le nombre de dossiers de demande est passé de 2500 à 3700 et nous n'avons pu attribuer que 150 logements en 2005. Dans le privé, beaucoup de gens peinent à faire face aux échéances. Les loyers comme les charges ont beaucoup augmenté alors même que les salaires stagnent et que l'Aide personnalisée au logement (APL) n'est pas revalorisée. La Ville se doit d'agir, même si elle ne pourra pas, c'est évident, régler le problème toute seule.

« Les loyers et les charges flambent. L'APL n'est pas revalorisée. Nous traversons une crise du logement sans précédent depuis 40 ans »

Chantal Malherbe

En mettant l'accent sur l'habitat social, la ville ne risque-t-elle pas de se retrouver avec, d'un côté des Pantinois en grande difficulté dans l'habitat social, et de l'autre, des populations aisées dans le parc privé ?

Bertrand Kern: Nous travaillons pour que tout le monde puisse trouver sa place dans la ville. Notre objectif, c'est d'arriver à une diversité des prix à la location, de façon

à ce que chacun puisse construire son propre parcours résidentiel. Il faut des appartements à un prix très abordable pour les gens qui sont en difficulté ou les jeunes qui viennent de rentrer sur le marché de l'emploi et qui n'ont pas beaucoup de moyens. Mais nous devons aussi proposer des solutions à ceux qui commencent à gagner un peu mieux leur vie et qui, cependant, ont des difficultés à accéder au marché privé, du fait de la

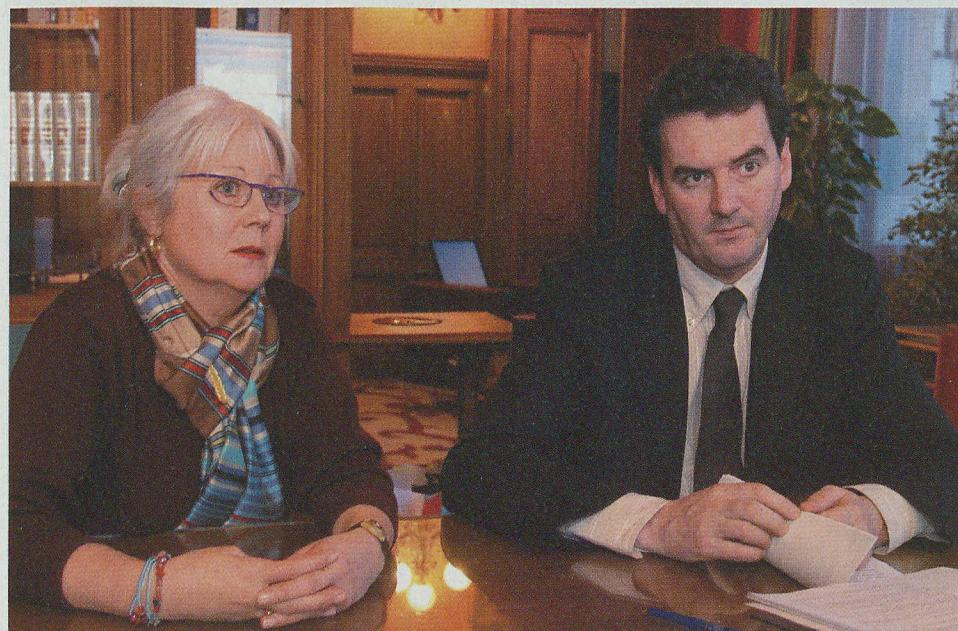
hausse des prix de l'immobilier. Pantin doit rester accessible pour la classe moyenne.

Chantal Malherbe: Dans cette perspective, la ville va proposer des logements en accession sociale à la propriété. Pour commencer, nous ferons un essai avec deux à trois immeubles. Cette formule permet à des gens qui gagnent environ deux fois le SMIC, d'acquérir un appartement à un prix abordable. Elle présente aussi l'intérêt de libérer des logements dans le parc social pour les familles qui en ont le plus besoin.

La ville peut-elle intervenir davantage sur le marché de l'accession à la propriété ?

Bertrand Kern: Chaque fois que c'est possible, la ville travaille avec des promoteurs pour qu'ils commercialisent des appartements à un prix inférieur à celui du marché. Nous avons souvent l'avantage de maîtriser le foncier. Cela nous donne du poids dans la discussion. Par exemple, sur le programme Montgolfier, rue Hoche, nous avons vendu les terrains à un prix raisonnable. En contrepartie, le promoteur s'est engagé à ne pas dépasser le prix de 3 000 euros le m². De nombreux Pantinois ont pu ainsi devenir propriétaires.

Pourquoi ne voit-on pas plus d'immeubles en construction à Pantin ?



Bertrand Kern: Il faut au minimum deux à trois ans pour qu'un projet entre dans sa phase opérationnelle. Aujourd'hui, les premiers chantiers sortent de terre. Rue Hoche, la construction des logements est bien avancée. Les 92 logements sociaux de Pantin Habitat, rue Jules Auffret, seront achevés dans un peu moins de dix-huit mois. Quant à la rénovation des quartiers des Courtillères et des Quatre-chemins, les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année. Nous sommes prêts. Nous attendons simplement le feu vert de l'Etat. Les dossiers ont été déposés auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), il y a plus d'un an et demi.

« Nous mettons tout en œuvre pour qu'il n'y ait plus d'habitat indigne sur la ville d'ici dix ans. »
Bertrand Kern

Dans certains quartiers, les immeubles et les logements sont fortement dégradés. Que fait la

A plus long terme, d'autres territoires comme les terrains SNCF, Pantin Local et les anciens entrepôts de la CCIP sont à reconquérir. Nous prévoyons d'ici 5 ans la construction d'une offre diversifiée de plusieurs centaines de logements, ainsi que l'implantation d'entreprises et d'équipements publics. Nous programmons aussi une salle polyvalente de 1000 places, équipement qui fait cruellement défaut aujourd'hui, mais aussi des écoles, des équipements sportifs... Nous tenons à ce qu'il y ait une mixité des espaces et des activités.

ville pour améliorer la qualité de l'habitat?
Bertrand Kern: Dans le parc privé, nous mettons tout en œuvre pour qu'il n'y ait plus d'habitat indigne d'ici dix ans. Le dossier ANRU Quatre-chemins témoigne de cette volonté d'en finir avec l'habitat insalubre.

Chantal Malherbe: Du côté du logement social, ce souci de qualité se traduit par la réhabilitation progressive du parc de logements de Pantin habitat et de l'ODHLM. Par exemple, dans le cadre de la rénovation des Courtillères, plus de 1700 appartements vont être réhabilités ou restructurés en respectant des normes de qualité environnementale élevées. Les immeubles vont être sécurisés, des panneaux photovoltaïques installés pour alimenter les appartements en eau chaude grâce à l'énergie solaire, ce qui contribuera à alléger les charges des locataires et à amortir les hausses de loyer qui seront appliquées après les travaux. A l'arrivée, il y aura plusieurs niveaux de loyer. Les personnes venant de l'extérieur qui se verront attribuer un appartement restructuré et entièrement refait à neuf paieront un loyer aligné sur le plafond prévu par les conventions. Les habitants des Courtillères qui emménageront dans les mêmes logements bénéficieront d'un prix plus avantageux. Quant aux ménages dont l'appartement aura été réhabilité en milieu occupé, ils paieront le loyer le moins cher. Tous ces travaux ainsi que la démolition de deux parties du serpentin vont nous demander un gros effort de relogement. Les propositions seront faites aux habitants, soit sur le site des Courtillères, soit dans d'autres quartiers de la ville.

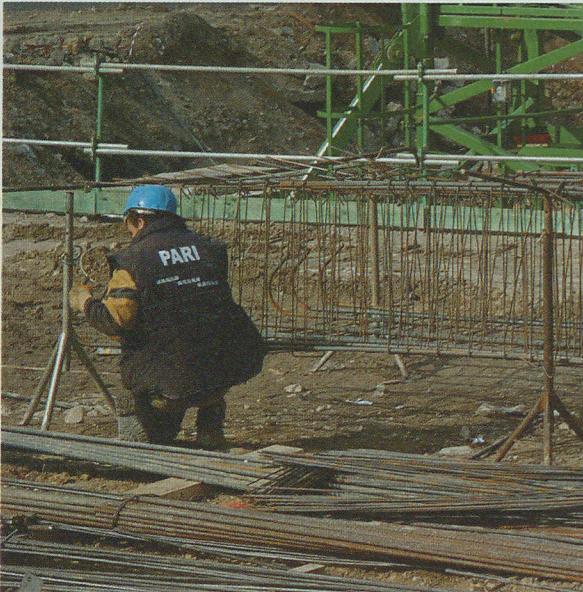
Pantin Habitat va, par ailleurs, engager la réhabilitation de tous les immeubles de son patrimoine.

La ville lutte contre la folie des prix

Pantin n'échappe pas à la folie immobilière. Comme dans la plupart des villes de la petite couronne, les prix dans le parc privé flambent. L'an dernier, dans l'ancien, la hausse a dépassé les 18 %. Dans certains quartiers, le prix au m² peut atteindre les 4 000 euros. Face à cette situation, la ville utilise les outils à sa disposition pour réguler le marché. Quand elle le peut, elle travaille avec des promoteurs pour que ces derniers proposent des programmes neufs à un prix de vente raisonnable, inférieur de 10 à 15 % au prix du marché. C'est le cas du programme Les jardins de Montgolfier. Des opérations similaires sont à l'étude.

Parallèlement, la ville use de son droit de préemption pour contenir la fièvre dans l'immobilier ancien. En effet, pour chaque vente, le propriétaire doit faire une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) à la mairie. Le document comporte obligatoirement le prix. La ville dispose d'un délai de deux mois pour faire savoir si elle souhaite acheter le bien. Au-delà de 4 000 euros, les services de la mairie ont pour consigne de préempter : la ville achètera au prix estimé par le service des domaines, le plus souvent bien inférieur au prix annoncé par le vendeur. En général, cette menace suffit pour que le vendeur retire son bien de la vente.

Le futur PLU favorise le logement social



Le plan local d'urbanisme qui devrait entrer en vigueur avant la fin de l'année, prévoit l'obligation de construire 25 % de logements sociaux pour tout programme comprenant plus de 2000 m² de surface habitable. Cette disposition incite les promoteurs à discuter avec la ville pour toute opération d'envergure. La municipalité peut alors faire valoir ses exigences en matière architecturale et de qualité du logement. Dans le cadre du PLU, cinquante parcelles ont également été réservées en vue de réaliser des logements sociaux, dans des proportions allant de 25 à 100 % de la surface habitable créée.

L'accession sociale à la propriété

Lorsqu'il acquiert un appartement en accession sociale à la propriété, le locataire n'a aucun apport personnel immédiat à verser. Pendant un nombre d'années définies, il paye une mensualité comprenant le loyer proprement dit et un acompte sur le prix du logement. A la fin de cette période, il doit choisir : ou il achète ou il préfère rester locataire. Dans le premier cas, il bénéficie d'une TVA réduite à 5,5 % ainsi que d'une exemption de taxe foncière pendant 15 ans. Ces dispositions permettent d'économiser environ 15 % sur le prix du logement. S'il renonce, l'acompte versé lui est restitué et des propositions de relogement dans le parc social lui sont faites.

Deux outils efficaces au service de la politique de la ville

La Semip

Pour aménager, construire, et favoriser le développement d'une offre diversifiée de logements en veillant à ne pas exclure les Pantinois quel que soit leur niveau de revenu.

La Semip, société d'économie mixte de la ville de Pantin est présidée par Gérard Savat, premier adjoint au maire, délégué à l'aménagement urbain et à la Politique de la ville. Pour le compte de la ville et en relation avec sa direction générale, elle assume trois missions principales.

• Aménagement urbain

Il s'agit de conduire des opérations d'aménagement urbain, telles qu'elles ont été définies par la municipalité. Acquisition des terrains, planification des programmes de réalisation de bâtiments ou d'espaces publics, recherche des opérateurs qui respecteront le mieux les objectifs définis par la ville en matière de qualité architecturale, de prix raisonnables à la vente ou à la location et de mixité, lorsqu'il s'agit de logements.

C'est ce type de mission qu'assure actuellement la Semip pour la Zac Hoche-centre ville ou la Zac des Grands-Moulins

• Construction et rénovation

La Semip peut intervenir en qualité de maître d'ouvrage. C'est le cas pour la réalisation du siège de Banlieues Bleues aux Quatre-Chemins, des bâtiments du CMS Ténine, du nouveau gymnase des Courtillères et des logements sociaux, pour ne prendre que quelques exemples.

• Renouvellement urbain

La Semip a développé un pôle de renouvellement urbain afin d'offrir aux communes qui le souhaitent, dont Pantin et les Lilas, les compétences requises pour répondre à la complexité des dossiers de renouvellement urbain (pilotage stratégique et institutionnel, coordination technique des projets, concertation avec les habitants, évaluation...).

Pour mener à bien ces missions de plus en plus spécialisées, le directeur général de la Semip, Patrick Le Guillou est entouré d'une équipe pluri-disciplinaire de 12 personnes, constitué d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs, d'administratifs...

Dossier réalisé par Nicolas Reynaud

Pantin Habitat

Pour offrir aux locataires une qualité de service de proximité qui contribue à l'amélioration de leur qualité de vie à Pantin.

Lorsqu'il y a trois ans, l'Ophlm devient Pantin Habitat, le changement va bien au-delà d'un changement de nom ou de logo. Tout en continuant à jouer son rôle historique de logeur à bon marché, l'organisme, présidé par le maire, se fixe pour objectif de répondre à l'évolution des attentes de ses locataires pantinois. Un ambitieux programme est progressivement engagé. Il se décline en plusieurs points

• Sécurisation des bâtiments

Accès contrôlés des halls, parkings et locaux deux-roues par badges nominatifs. Vidéosurveillance dans les entrées d'immeubles et parkings. Gestion technique centralisée en veille permanente.

• Maîtrise des charges, développement durable

Chaque fois que c'est possible (construction neuve et réhabilitation) Pantin Habitat met en œuvre des dispositifs pour économiser l'énergie et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Avec des partenaires tels, l'Ademe ou Edf, il déploie des panneaux solaires et utilise même la géothermie (aux Courtillères).

• Réhabilitation de l'ensemble des immeubles

Outre le très important programme de rénovation des Courtillères (lire page suivante), Pantin Habitat va rénover l'ensemble de son parc dans les 5 prochaines années.

Déjà, les locataires âgés ou souffrant de handicaps peuvent demander l'adaptation de leur salle de bains.

Aujourd'hui Pantin Habitat, gestionnaire de proximité, disposant d'un maillage complet sur le territoire de la ville est en mesure de faire bénéficier de ses compétences et moyens techniques des locataires d'autres organismes Hlm ou des collectivités. Il peut fournir de l'eau chaude à telle école ou assurer des prestations de proximité ou de vidéosurveillance à partir de son centre de gestion technique centralisée.

Enfin Pantin Habitat est un organisme citoyen, lorsque dans ses marchés de travaux, il introduit une clause dite d'insertion par l'économie. Les entreprises prestataires sont alors tenues d'engager des habitants du quartier à la recherche d'un emploi.

Le directeur général, William Meignin, est à la tête d'un effectif d'environ 120 personnes. Chef de projets, ingénieurs, techniciens, administratifs et gardiens d'immeubles.

VOS ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Rencontres avec les élus municipaux

Bertrand Kern, votre maire, conseiller général du canton
Pantin Ouest
01 49 15 40 00

Philippe Lebeau, solidarité entre générations, santé et centres de santé.
01 49 15 39 59

Les adjoints au maire

Gérard Savat, 1^{er} adjoint, aménagement urbain et politique de la ville.
01 49 15 40 45

Raymonde Lamotte, vie associative.
01 49 15 40 78

Aline Archimbaud, développement économique, économie solidaire, emploi et formation, commerce et artisanat.
01 49 15 41 75

Daniel Lamy, finances.
01 49 15 40 78

Jean-Paul Rey, personnel communal.
01 49 15 41 75

Nathalie Berlu, culture et communication.
01 49 15 41 75

Alain Périès, prévention, sécurité et intercommunalité, anciens combattants.
01 49 15 40 84

Lilian Sénéchal, démocratie locale et vie des quartiers.
01 49 15 40 78

Gérard Dabin, environnement, développement durable, transports et circulation.
01 49 15 40 45

Diaby Doucouré, Grand Projet de Ville.
01 49 15 40 45

Chantal Malherbe, justice sociale, logement social et action sociale.
01 49 15 40 84

Elodie Ros, qualité de l'habitat.
01 49 15 39 59

Jean-Jacques Brient, éducation, vie scolaire et périscolaire.
01 49 15 41 75

David Amsterdamer, temps libre et sports.
01 49 15 40 78

Marie-Thérèse Toulioux, enfance et petite enfance.
01 49 15 40 78

Votre député
Claude Bartolone

Logement : constructions et réhabilitations

Après une phase de préparation et de montage des dossiers, les projets de réhabilitation et de construction se concrétisent. Plusieurs chantiers sont lancés. Le rythme va s'accélérer dans les prochains mois. Tour d'horizon des programmes qui vont permettre à Pantin de renouveler et diversifier son offre de logement.

1 Projet ANRU Quatre-chemins

Le projet d'éradication de l'habitat indigne dans le quartier des Quatre-chemins a été déposé auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine en Juillet 2005. Il doit encore obtenir l'aval de l'ANRU. A terme, 320 logements insalubres seront traités, 640 logements neufs construits, dont une très large majorité de logements sociaux et 670 logements réhabilités. Au total, plus de 130 millions d'euros seront investis pour donner un nouveau visage au quartier. L'aménagement a été confié à la SEM PACT, société d'économie mixte dont la ville de Pantin est actionnaire. Elle travaille en partenariat avec plusieurs bailleurs HLM qui construiront et relogeront une partie des occupants.

ZAC Villette-Quatre-chemins

Déjà 200 logements en accession ont été livrés. Dans le cadre de la deuxième partie des travaux d'aménagement, 50 logements sociaux doivent être construits ainsi qu'une résidence étudiante (ou 60 à 70 logements). Un centre commercial de proximité, incluant une moyenne surface alimentaire et un parking est prévu.

2 Pantin local

Sur ces terrains appartenant à la SNCF et à RFF, la ville prévoit à long terme la construction de 500 logements, l'implantation d'équipements publics (crèche, écoles, équipements sportifs...) et de locaux tertiaires. Pour préserver l'avenir, la ville a défini un périmètre d'étude renouvelable tous les deux ans, procédure qui bloque tout projet tant qu'un accord n'est pas trouvé avec les propriétaires.

1-3 rue Edouard Vaillant

Une vingtaine de logements en accession maîtrisée pourraient être construits sur ce terrain situé au débouché du pont de l'hôtel de ville.



3

4 Place Salvador Allende

Face à la gare, donnant sur la place Salvador Allende, un programme d'une vingtaine de logements va être réalisé par La Sablière, un bailleur HLM.



4

5 CCIP Rive sud

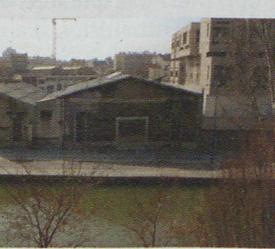
Des études sont en cours pour déterminer la meilleure manière de valoriser ce site de 3,5 hectares, racheté par Pantin à la ville de Paris en 2004. Environ 300 logements devraient être construits d'ici 5 ans, aux alentours des anciens magasins généraux de la Chambre de commerce et d'industrie qui seront réhabilités. Une salle polyvalente de 1 000 places est à l'étude.



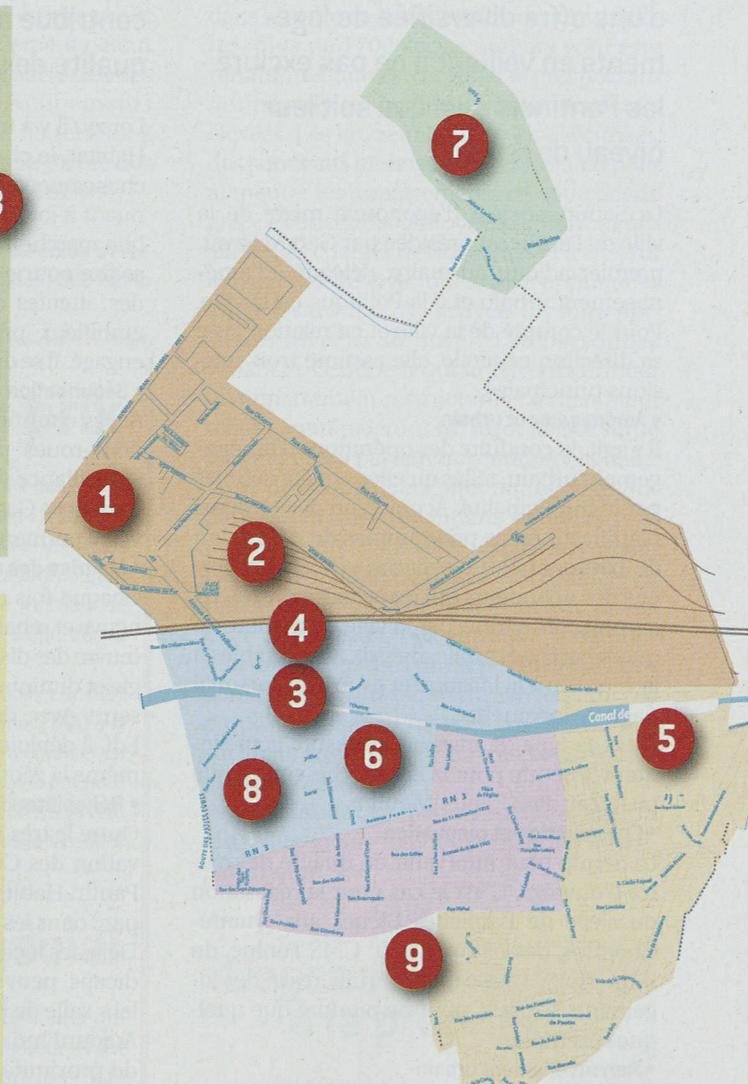
5

6 Villeroy&Bosch et la friche Frédéric Louis

Sur ces deux parcelles, deux programmes d'environ 200 logements, pour partie neufs, pour partie réhabilités, devraient être lancés dans les deux ans à venir. En application du futur PLU, ils incluront chacun 25 % de logements sociaux. Le reste devrait être commercialisé en accession à la propriété à prix maîtrisé.



6



7 La réhabilitation globale des Courtillières

Le projet global a été déposé en décembre 2004 auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Le maire a dû attendre novembre 2005 pour défendre son dossier devant le comité national de l'ANRU. Ce dernier a donné un avis favorable. Depuis, la ville et les habitants attendent avec impatience la signature de la convention, indispensable pour les projets de cette envergure. A titre exceptionnel, la ville a obtenu l'accord du Préfet pour lancer certains programmes. Le projet prévoit la réhabilitation de 1479 logements ainsi que la restructuration complète de 246 logements d'ici 5 ans.

Les accès aux halls et aux parties communes des immeubles seront sécurisés. La mise en place de grilles et de barrières végétales permettra de résidentialiser les bas d'immeubles. Pour compenser la suppression de 320 logements due à la démolition des immeubles vétustes et à la restructuration des appartements, 487 logements neufs, dont 140 en locatif privé ou en accession à la propriété, vont être construits, mais pas uniquement aux Courtillières.

Les immeubles, neufs ou rénovés, seront équipés de panneaux photovoltaïques et de panneaux solaires pour la production d'eau chaude et d'électricité. Ils bénéficieront également de la géothermique pour le chauffage et l'eau chaude.

Les principales opérations programmées :

• Le Serpentin

La façade du bâtiment sera refaite. Sur les 635 appartements que compte aujourd'hui le serpentin, 254 vont être réhabilités en milieu occupé (réfection des pièces humides, de l'électricité et du réseau de gaz); 246 entièrement restructurées et refaits afin d'obtenir des logements plus grands et plus confortables. Le projet prévoit également la démolition de 105 logements afin de créer deux ouvertures dans le bâtiment.



programme de 81 logements sociaux, de 40 logements en accession à la propriété et de 75 logements locatifs privés. A la place du gymnase Rey Gollet, le futur centre de santé Ténine (définitif), ainsi que 36 logements sociaux devraient être construits d'ici fin 2007.



• Les terrains ASPP

Ce site occupé aujourd'hui par des terrains de sport, accueillera 6000 m² d'activités économiques ainsi que 20 logements sociaux neufs et 25 logements en accession sociale à la propriété.



• Le gymnase rue Edouard Renard

Un nouveau gymnase ainsi que 58 logements sociaux seront construits à la place de l'ancien centre de santé.

• Place du marché et centre Ténine

Les immeubles vétustes démolis seront remplacés par un



8 La ZAC Hoche — centre-ville

La première tranche est en cours de réalisation. Elle comprend 128 logements en accession à la propriété à prix maîtrisé (plus de 80 % des acquéreurs sont pantinois) et 41 logements sociaux qui seront livrés par Pantin Habitat début 2008. Ces derniers sont financés dans le cadre du grand projet de rénovation des Courtillières. En face, de l'autre côté de la rue Hoche, plusieurs bâtiments (environ 150 appartements, dont au moins 25 % de logements sociaux) seront construits. Avec une place et une nouvelle voie vers la rue Auger, ils constituent la deuxième tranche de cette zone d'aménagement.



9 Rue Jules Auffret

Ce chantier, conforme aux normes de haute qualité environnementale, a débuté en janvier dernier et devrait durer environ un an et demi. Bien que situé dans le Haut-Pantin, la construction de cet ensemble de 92 logements sociaux s'inscrit dans le cadre du grand projet de rénovation des Courtillières. En effet, une partie des appartements est destinée à reloger des habitants de ce quartier.

Travaux en ville !

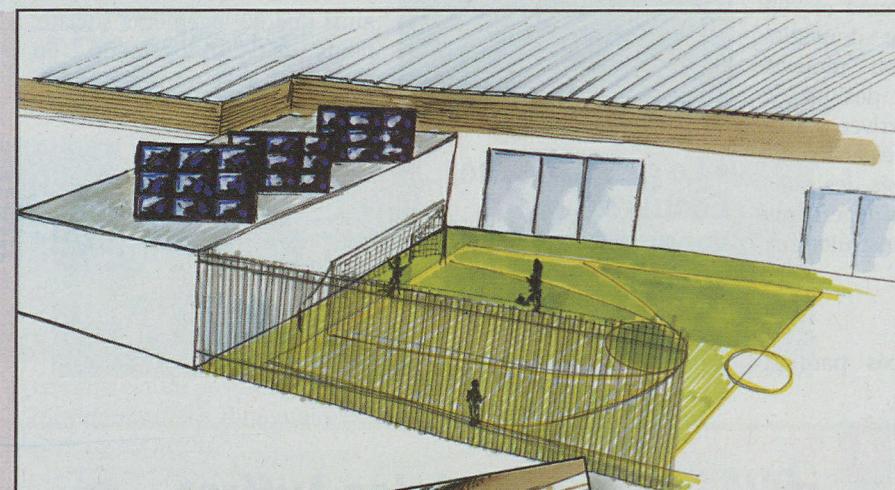
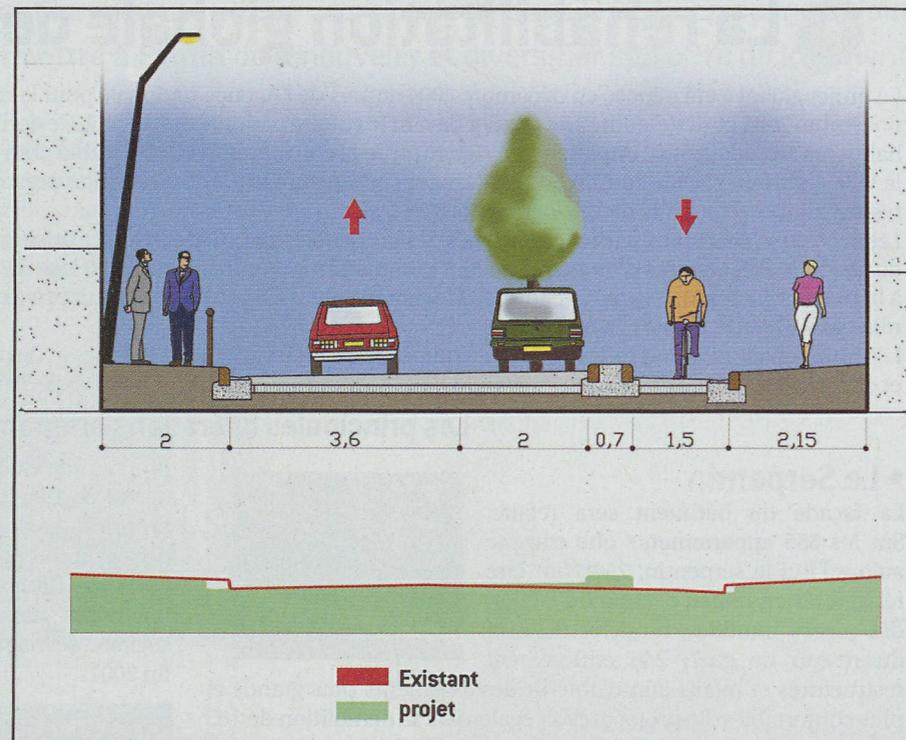
La rue Gabrielle-Josserand remise à neuf

Depuis de nombreuses années, rue Gabrielle-Josserand, le passage des poids lourds est problématique, les stationnements chaotiques, l'état de la voirie catastrophique. Pour remédier à cet état de choses, sept mois de chantier sont prévus, ils ont commencé à la mi-mars. Cofinancés par la Ville et la Région, les travaux sont réalisés dans le cadre du contrat régional sur les circulations douces, c'est-à-dire qu'ils ont pour objectif d'améliorer la circulation des piétons et des cyclistes. Concrètement, l'axe fera l'objet d'une réhabilitation complète :

- Jusque-là en double sens, la rue Gabrielle-Josserand passera en sens unique. Les véhicules seront autorisés à circuler dans le sens Edouard-Vaillant vers Condorcet.

- Les cyclistes bénéficieront d'une voie protégée dans le sens inverse de la circulation, dans l'autre sens ils circulent avec les voitures.

- Le confort des trottoirs est amélioré, les lampadaires rénovés, des arbres de Judée plantés sur toute la longueur de l'axe.



Ecole rue Denis Papin : le chantier commence

18/28 rue Denis-Papin, les travaux ont commencé le mois dernier pour une durée de seize mois. Derrière les barrières du chantier financé par la ville, 3011 m² où seront construits une école et un centre de loisirs. Le futur ensemble comprendra dix salles de classe, trois salles d'activités, une bibliothèque, une ludothèque, une salle polyvalente, une salle d'informatique et un jardin potager.

Pour ces travaux, la ville s'attache à maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires qui résultent de la conception, de la construction puis de l'usage des différents bâtiments depuis la conception jusqu'à la livraison du bâtiment. Les entreprises intervenant sur le chantier ont signé une charte de faibles nuisances (bruit, propreté, horaires de livraison etc.). Dans un an et demi, l'école Denis-Papin sera un modèle d'école verte : 14m² de capteurs solaires produiront une partie de l'eau chaude utilisée par les enfants, l'eau de pluie sera récupérée pour arroser les plantations et nettoyer les cours enfin une cuve de 1000 l sera installée sur la terrasse du jardin potager.

Le futur établissement a été conçu pour s'intégrer harmonieusement au quartier : les clôtures respecteront l'alignement de la rue tout en ménageant un espace vert et un lieu d'attente pour les parents d'élèves. Par sa disposition, l'école sera isolée des bruits de la rue Denis-Papin et isolera également les riverains de ses propres bruits d'école.

A bicyclette

Après la construction d'itinéraires cyclables, les services de la ville ont commencé à jaloner les parcours cyclistes. Vous pouvez désormais voir les panneaux qui signalent l'itinéraire « Corniche des forts » (de la porte de Pantin jusqu'à la future base de loisir) ou l'itinéraire « Delizy » (entre l'avenue du Général-Leclerc et l'avenue Jean-Lolive).



A l'heure du goûter

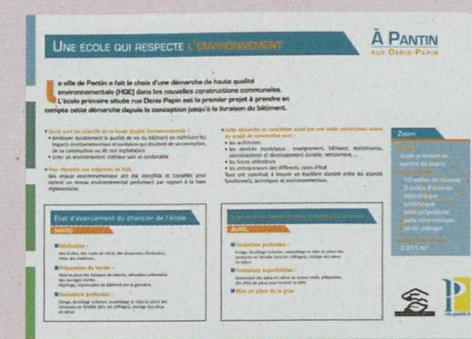
La cour de récréation de l'école maternelle Hélène Coquennec (35 Rue Formagne) qui s'affaisse par endroits sera réhabilitée. Des injections de béton seront réalisées pendant les vacances de printemps pour réhausser la surface de la cour.

Areuh

La halte-garderie des pompiers (2 allée Courteline) se verra dotée d'un nouvel espace de jeu de 100 m², avec toboggan et jeux à ressort. Le chantier démarra au mois de mai.

Les riverains informés

« Une école qui respecte l'environnement ». Sous ce titre, trois grands panneaux apposés sur les palissades du chantier, rue Denis-Papin, signaleront les travaux et expliqueront les spécificités de la future école. Les informations sur le chantier seront réactualisées tous les mois grâce à des modules amovibles sur le premier panneau qui tiendront les passants au courant de l'avancée des travaux. La Ville adressera également un courrier sur les éventuels désagréments que pourraient engendrer le chantier aux riverains. Par ailleurs, les plus curieux pourront poser leurs questions ou adresser leurs remarques dans une boîte aux lettres à l'entrée du chantier.



PLU : l'enquête est en cours

Le futur Plan Local d'Urbanisme de la ville de Pantin est en cours d'élaboration depuis novembre 2002 (cf Canal mars 2006). Après les phases d'étude et de concertation, le projet est soumis à l'enquête publique officielle, présentée dans l'annonce ci-dessous. Vous avez donc jusqu'au 20 avril pour faire part de vos observations au commissaire enquêteur.

Commune de Pantin

Avis d'enquête publique sur le projet de révision du POS, futur Plan Local d'Urbanisme.

Par arrêté n° 2006/38 en date du 8 février 2006, Le maire de Pantin a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du POS, futur Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Monsieur Francis Foucaut, expert agréé architecture et ingénierie a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie - centre administratif (3^e étage) du 20 mars 2006 au 20 avril 2006 aux jours et heures habituelles d'ouverture, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit en mairie de Pantin à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie (Centre administratif - salle 30) les :

- 1 - lundi 20 mars 2006 de 14h30 à 17h30
- 2 - mercredi 5 avril 2006 de 9h30 à 12h30
- 3 - jeudi 20 avril 2006 de 14h30 à 17h30

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois après l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le maire

Un dîner pour le sport à Pantin

Le jeudi 2 mars, le maire de Pantin, Bertrand Kern, et l'adjoint au maire, délégué aux sports, David Amsterdamer, ont réuni, au cours d'un dîner débat, les présidents, dirigeants et autres responsables du milieu associatif sportif pantinois pour une rencontre et un état des lieux de la vie sportive et des différentes installations.

Il n'est pas facile de rassembler plus de cinquante présidents, dirigeants et autres responsables, tous bénévoles, du tissu associatif sportif un même soir. Aussi le **jeudi 2 mars**, chacun avait pris date pour faire le point sur l'action sportive au cours d'une rencontre dinatoire. Après l'accueil des responsables vers **19.30**, il est près de **20.00** quand le maire présente les principaux objectifs de l'action municipale en matière de sport. Cinq points majeurs en ressortent: le premier concerne la rénovation des équipements sportifs ainsi que la planification de leurs créneaux horaires, autre ambition, soutenir l'activité associative tant sur le plan financier qu'en matière de conseils. Le troisième a pour but de développer les partenariats aussi bien avec l'Inspection départementale de l'éducation nationale, la Direction départementale jeunesse et sports que le conseil général. Le quatrième point concerne le recensement des besoins en matière d'équipements nécessaires au développement du sport. Le dernier objectif est la mise en œuvre des actions pédagogiques, d'animation et de promotion des APS (Activités physiques et sportives). Cinq objectifs qui n'ont qu'un seul but, celui de développer le sport pour tous. Que ce soit en terme d'initiation, de loisirs, de compétitions et du très haut-niveau, la ville de Pantin en matière de sport souhaite donner à chacun la possibilité de trouver sa place.

Une ville tournée vers le sport

La ville de Pantin, qui compte vingt associations sportives pour 4 000 licenciés/adhérents, propose une offre pratique de trente-huit disciplines sportives aussi bien pour les amateurs que les sportifs plus expérimentés. Certains clubs atteignent un niveau national ou international comme la boxe anglaise, l'athlétisme, la gymnastique, la natation, le

volley, le judo, le tennis de table, le tir à l'arc et la pétanque. Par ailleurs, la ville propose tout au long de l'année plus d'une centaine de journées de compétition. Sans oublier les moments forts de promotion du sport comme les Foulées pantinoises, les journées de la natation, le gala des arts martiaux, le gala de basket, le tournoi de badminton, la nuit de la pétanque ou encore les parcours de gymnastiques « des nounours ».

Le sport ne peut exister sans aide financière. Ainsi les subventions versées par la municipalité aux associations sportives sont passées de 330 000 € en 2002 à 380 000 € pour l'année 2006. La part du budget consacrée au sport, a elle aussi augmenté. De 8 millions d'euros en 2003, elle dépasse les 10 millions d'euros en 2006. « *Après avoir mis l'accent depuis trois ans sur les rénovations d'école, nous souhaitons axer la politique sportive sur la réhabilitation et la rénovation des installations sportives. Beaucoup d'équipements ont vieilli* », indique Bertrand Kern.

Des gymnases flamboyants

Question réhabilitation et rénovation, le calendrier des cinq prochaines années ne va pas désemplir. Courant 2006-2007, l'Office des sports de Pantin (OSP) devrait déménager dans les locaux de l'actuelle mission RMI. Après les vestiaires du gymnase Maurice-Baquet, c'est au tour du bassin ainsi que ses propres vestiaires d'être rénovés courant 2006-2007. Le stade Méhul sera également réhabilité sur la même période avec notamment l'aménagement d'un terrain en synthétique. En 2007-2008, le gymnase Edouard-Renard sera construit, et des vestiaires supplémentaires seront construits au gymnase Léo Lagrange en 2008. La rénovation de la piscine est prévue pour l'année 2009/2010. Une réalisation possible grâce à l'arrivée des ateliers du TGV Est sur le territoire pantinois. La ville devrait percevoir près de 18 millions d'euros de taxe professionnelle. Cet apport financier servira donc, en partie, à financer la réhabilitation de la piscine. Une réhabilitation estimée à 30 millions d'euros pour cette piscine protégée au titre des Monuments historiques de France (voir Canal n° 143, article p. 28). La ville a opté pour la conservation de son patrimoine et souhaite réhabiliter entièrement cette piscine des années 30. 2010 verra également la restructuration du stade Sadi-Carnot et un réaménagement des installations des terrains de l'ASPTT. Enfin, un nouveau gymnase devrait voir le jour dans le quartier du Haut-Pantin courant 2011.



Troisième soirée des Arts martiaux

Après le 21^e festival des Arts martiaux de Paris-Bercy, la ville de Pantin propose sa troisième édition du Gala des Arts martiaux. Bien sûr, il n'y aura pas de Samouraïs ni de démonstration d'arts martiaux à cheval, mais quelques beaux champions seront présents et vous étonneront tant sur le plan de la technique que lors des combats. Le gala aura lieu le **samedi 29 avril**, à partir de **19.00**, au gymnase Maurice-Baquet. Une multitude d'arts martiaux pour une soirée tout en souplesse et technique. Au programme, démonstrations et combats, avec la présence des associations sportives de Pantin comme le Judo club, le CMS karaté, le CMS aïkido, le Racing club de Pantin de Taï chi chuan et de Viet vo dao, et de la lutte. L'un des meilleurs clubs de lutte de l'hexagone, l'US métro lutte, présidé par Daniel Descamps, effectuera

plusieurs démonstrations. En tout, près de 150 enfants et adultes vous étonneront par leur agilité et sérénité. Entrée libre.

Entrée libre. 19.00.

Gymnase Maurice-Baquet

6/8, rue d'Estienne-d'Orves

Renseignements au service des sports

01 49 15 41 58



Les champions de demain

Le Courtillières football club (CFC) organise un tournoi de football le **samedi 8 et dimanche 9 avril** au stade de l'ASPTT à Pantin. La journée du **samedi 8** est réservée aux moins de 13 ans. Entre 16 et 24 équipes départementales seront présentes, soit 160 ou 240 joueurs. Les équipes sont composées de sept joueurs et trois remplaçants. Le début des rencontres est prévu vers **9.00**. Le **dimanche 9**, ce sera au tour des poussins et des benjamins de faire leur entrée sur le terrain, vers **9.00** également. Seize équipes par catégorie, soit chez les poussins 160 joueurs (équipe de 10) et 192 joueurs chez les benjamins (équipe de 12). Le système du tournoi est simple. A chaque fois, quatre poules de quatre équipes. A l'issue des matches de poules,

les deux premiers disputent les places 1 à 8, et les deux derniers jouent les classements 9 à 16. Tout le monde joue le même nombre de matches. A noter qu'en hommage à deux joueurs décédés, le tournoi poussin s'appellera « Challenge Méno » et le tournoi benjamin, « Challenge Touati ». Ces tournois permettent aux jeunes de s'aguerrir et d'exprimer tout leur talent. Alors n'hésitez à venir encourager les Zidane, Thuram ou Barthez de demain !

Tournoi de football

Samedi 8 et dimanche 9 avril de 9.00 à 18.00.

Stade de l'ASPTT

202, av. Jean-Jaurès - Pantin

Renseignements au 01 49 15 37 00



Quarante ans de rugby !

L'ancien CMS rugby de Pantin, devenu l'Olympique rugby de Pantin a fêté ses quarante printemps. Une troisième mi-temps qui a duré le temps d'un week-end, le 25 et 26 février.

En 1966, le club comptait une quinzaine de joueurs, de quoi faire tout juste une équipe. A présent l'Olympique ne compte pas moins de cent adhérents, dont une école de rugby (crée en 1975 par Jean-Claude Couget et développée en 1987). Cet anniversaire était l'occasion de réunir les anciens et nouveaux membres, dirigeants, et bien sûr joueurs et joueuses. En tout près de deux cents personnes réunies autour du fondateur du club, René Boyer, 81 ans. Parmi les nouveaux, Madjita Bhely-Quenum, 23 ans. Il a commencé à l'école de rugby à 9 ans, en poussin. Il joue actuellement dans l'équipe senior de Pantin (1^{re} série) et s'est investi dans la vie du club. Tout comme Emilie Chômel, 20 ans, qui a également commencé à l'école de rugby jusqu'au niveau cadet, avant de partir pour le club de Gennevilliers. Aujourd'hui, elle évolue à Bobigny en 1^{re} division féminine.

« Cet anniversaire, qui a pu se faire avec le soutien de nos partenaires Espace cinéma Pantin, IDEMO, ECUS et Pierre Faure, a permis à chacun de revoir des gens perdus de vue. C'est marrant, on s'est aperçu que le club avait marché par vague de fonctionnaires. On a eu des cheminots, des gens de la police, de l'EDF ou des postiers », raconte Jean-François Lemouël, secrétaire du club. Le samedi midi,

le maire, Bertrand Kern, et l'adjoint délégué aux sports, David Amsterdamer, ont rendu visite au club qui fêtait son anniversaire. Point d'orgue de ces réjouissances, le match de rugby France/Italie au stade de France, à l'occasion du tournoi des VI Nations et le banquet du samedi soir au restaurant le Cheval Noir à Pantin. Chacun est venu avec ses souvenirs, ses photos. Le lendemain dimanche, les seniors disputaient un match contre Gretz-Tournan. Une rencontre perdue 25-6. Joyeux anniversaire à tous !

Y.B.



Tournoi de rugby

Le samedi 13 mai, l'Olympique rugby de Pantin lance son premier tournoi, qui portera le nom de l'ancien président décédé, Émile Chéron. Les jeunes de l'école de rugby, de l'ASPTT et de l'Emis seront présents, les non-licenciés du même âge (assurance spécifique) des Courtilières, des Quatre-Chemins ou d'autres quartiers sont les bienvenus. Ce tournoi est gratuit et ouvert aux jeunes de 7 à 11 ans. Récompenses pour tous.

Renseignements auprès de Jean-François Lemouël, secrétaire du club
06 80 99 38 67



Un déplacement parisien pour rien

Aziza Oubaïta et Hassan N'Dam-Jikam n'ont pas pu disputer leur combat le samedi 18 mars à Paris. Faute d'adversaires qui se sont défilés. Les deux boxeurs pantinois disputeront donc leur prochain combat le 4 avril pour Aziza, à Châteauroux, et le 29 avril à Cayenne pour Hassan. Aziza boxera également ce jour.



Il y a un an, Aziza Oubaïta, 34 ans, du Boxing club de Pantin, remportait son pari en devenant championne de France de boxe anglaise, catégorie mouche (50,800 kg). Un an après, elle s'est imposée lors de son premier combat professionnel à Pétange (Luxembourg) le 25 février dernier. Elle battait la roumaine Elena Piftode, cinquième européenne, aux points à l'issue des quatre reprises. Le samedi 18 mars, Aziza devait disputer son second combat chez les professionnels à la Halle Carpentier à Paris contre la Slovène Slava Stepkova. Mais cette dernière, après une pesée effectuée à l'hôtel, non réglementaire, ne s'est pas présentée

sur le ring. Une défection qui a frustré Aziza, championne de France de boxe anglaise et championne du monde de boxe française. « De toute ma carrière, c'est la première fois que cela se passe. Une boxeuse qui ne se présente pas c'est lamentable. Il faut tirer des leçons de ce genre de situation et prendre cela avec philosophie. Peut-être avait-elle peur de m'affronter ? Une chose est sûre, je serai encore prête pour mon deuxième combat chez les pros ». Aziza a bien l'intention de gagner ses futurs combats, le 4 avril à Châteauroux, le 29 avril à Cayenne, en Guyane, et le 20 mai à Sfax, en Tunisie. Avec l'objectif de s'imposer dans dix combats. Un passage obligatoire pour se présenter dans un championnat européen ou mondial.

Dans le même temps, le Camerounais Hassan N'Dam-Jikam, 22 ans, poids moyen (72,800 kg), avait battu lui aussi un roumain,



Foulées de Pantin, pensez à vous inscrire

Le dimanche 21 mai aura lieu la 27^e édition des Foulées Pantinoises. Le parcours, s'effectuera sur une boucle de 5 km, à effectué deux fois pour le 10 km. Deux courses se dérouleront l'après-midi. À 15.00 pour le 5 km, et à 16.00 pour le 10 km. Contrairement à l'année dernière, la course de 10 km est qualificative pour le championnat de France individuel, en octobre 2006.

De plus, devant le succès de la première édition du « triathlon enfants », pour les 6-12 ans, celui-ci est reconduit à 13.30. Avec trois épreuves, sprint, lancer et saut. Les culottes courtes pourront faire leurs preuves et s'affronter en toute amitié et convivialité. Leur inscription est gratuite.

Les écoliers (CE1 à CM2) auront aussi leur course avec les foulées scolaires le vendredi 19 mai. Plus de 2000 enfants devraient y participer et effectueront un parcours de 1200 m autour du stade Charles-Auray.

La course, côté pratique

Distances et horaires

- 5 km (1992 et avant) à 15.00 (6€ avant le 12 mai et 8€ sur place, clôture inscription 1h avant la course).
- 10 km (1990 et avant) à 16.00 (6€ avant le 12 mai et 8€ sur place, clôture inscription 1h

avant la course), qualificatif au championnat de France individuel.

- Triathlon enfants (6-12 ans) à 13.30 (gratuit).

. Certificat médical original (pas de photocopie) de non contre-indication obligatoire datant de moins d'un an.

. Dossards : retrait le samedi 20 mai au centre administratif de 9.00 à 12.00 ou le jour de la course au PC d'organisation.

. Départ et arrivée : centre administratif, avenue du Général-Leclerc.

. Transports : M^e Hoche (Ligne 5 : Place d'Italie/ Bobigny Pablo Picasso). Bus 170 ou 249, arrêt Mairie de Pantin. RER Eole, station Pantin.

Récompenses :

- Pour tous les arrivants des deux courses : tee-shirts, médailles, lots divers.
- Pour le 5 km : une seule catégorie vétéran homme et une seule catégorie femme.
- Pour les trois premiers de chaque catégorie sur le 10 km : coupes et lots.
- Pour le 10 km : meilleur Pantinois et meilleure Pantinoise.
- Pour le 10 km : primes à l'arrivée.
- . Record sur l'épreuve du 10 km
- Senior homme : 28'34
- Senior femme : 33'53
- . Renseignements au service des sports
01 49 15 41 58



Bulletin d'inscription aux 27^e foulées pantinoises

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone (obligatoire) _____ E-mail _____

Année de naissance (pour les mineurs, fournir une autorisation parentale) _____

Sexe F M Nationalité _____

Club _____ N° de Licence _____

- 5 km - 10 km _____ Meilleur temps sur 10 km _____

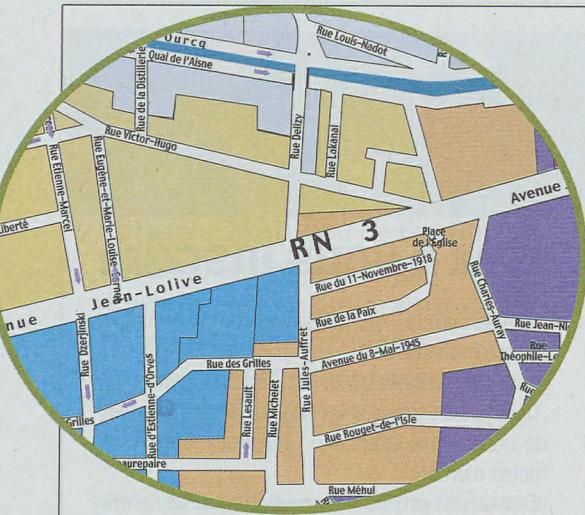
Non licencié, joindre un certificat médical (obligatoire), original de non contrindication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an (restitution en fin de course)

Date et signature _____

Réservez au comité organisateur _____ catégories _____

n° de dossier _____

Bulletin d'inscription aux 27^e Foulées pantinoises à retourner au : Service des sports - 84/88, av du Général Leclerc - 93507 Pantin cedex, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'OSP au plus tard le 12 mai 2006.



Pour madame...

Marie-France tient un petit salon de coiffure pour dames dans la rue Hoche. Deux coiffeuses se relaient pour vous servir, vous refaire une beauté. Dans cet espace féminin, il est également possible de se faire appliquer des soins ou d'acheter des shampoings spécialisés.

✓ M. France

Ouvert du mardi au vendredi de 9.00 à 18.30 et le samedi de 8.30 à 17.30. 12, rue Hoche ☎ 01 48 44 54 65

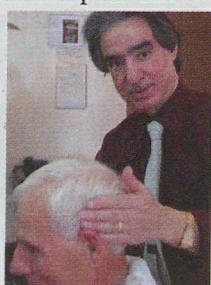


... pendant ce temps, monsieur

Rassurez-vous messieurs, ce salon vous est cette fois consacré. Que cela soit pour une simple coupe ou pour un shampoing et encore un brushing : vous êtes à la bonne adresse. Coiffure H vous accueille sans rendez-vous, même le dimanche.

✓ Coiffure H

Ouvert du mardi au samedi de 8.30 à 19.00 et le dimanche de 8.30 à 13.00. 12, rue Hoche ☎ 01 48 43 57 04



Le grenier de Pantin !

Un endroit magique que nous vous invitons à découvrir : une brocante. Voilà près de 20 ans que M. Dreyman tient cette boutique qu'il vient de céder à son fils. Verres, livres, statuettes, anciennes photos, vaisselle... en vrac : environ 75 m² d'histoire récente ! Cette brocante achète et revend de tout. On est accueilli entre des piles de livres qui nous amènent sans lien évident à des meubles sur lesquels trônent d'anciennes publicités. Bref

de quoi amuser vos yeux, tandis que vous marcherez sur des tapis qui ne comparent plus les pas ! « Les gens viennent



Comme chaque mois, Canal vous fait découvrir les commerces d'un petit bout de la ville. Ce mois-ci, balade sur l'avenue Jean-Lolive et ses alentours, à partir du métro Hoche.

pour tout, même parfois juste pour voir» nous avoue M. Dreyman.

✓ Brocante

Ouvert du lundi au samedi 10.00 à 18.30. 6-10 rue Hoche ☎ 01 48 46 81 27

Bricoleur du dimanche

Un espace de près de 800 m² entièrement consacré aux soins de la maison et du jardin... De l'outil de base à la machine la plus complexe, et évidemment tout pour le jardin : accessoires, plantes, terreau.

✓ Bricorama

Ouvert le lundi de 9.30 à 12.30 et de 14.00 à 19.15, du mardi au vendredi de 9.00 à 12.30 et de 14.00 à 19.15, le samedi de 9.00 à 19.15 et le dimanche de 9.30 à 12.30. 69, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 40 06

59 avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 91 33 44 / 39 16

Les jeux sont faits

Une enseigne connue et reconnue : Score Games. Vous y trouverez toutes les consoles de salon et portables, beaucoup d'accessoires et bien évidemment les derniers et plus anciens jeux vidéos. Ce qui fait la renommée de Score Games, c'est son activité de vente de neuf comme d'occasion avec possibilité d'essayer les jeux. La nouveauté ce sont les jeux vidéos pour téléphone portable, présentés à la caisse où l'on vous saluera d'un « bonne journée et amusez-vous bien ! ».

✓ Score Games

Ouvert le lundi de 12.00 à 19.30 et du mardi au samedi de 10.00 à 19.30. 64, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 44 13 21 www.scoregames.com

Assuré !

Cette boutique est agent général de la compagnie Axa. Ils assurent tout : automobile, habitation et même commerce et



entreprises. Ils proposent également des services de banque par téléphone et internet.

✓ AXA Assurances – Cabinet L'Humeau

Ouvert du lundi au vendredi de 10.00 à 12.30 et de 14.00 à 18.30. 63, avenue Jean-Lolive ☎ 01 41 83 29 46

La coupe des coupes

Sur l'avenue même, un coiffeur qui vous accueillera avec ou sans rendez-vous. Chez Claude Courant pour les clients réguliers, il y a même une carte de fidélité.

✓ Claude Courant

Ouvert du mardi au samedi de 9.30 à 19.00. 69, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 40 06

A table



Le Carlade vous propose sa cuisine de bistro tous les midis, notamment une gamme d'encas au Pain Poilâne. Des formules attrayantes et une

déco sympathique, colorée... on peut même s'y rendre très tôt pour le petit-déjeuner.

✓ Bar-Brasserie Le Carlade

Ouvert du lundi au samedi dès 6.30. 69, avenue Jean-Lolive

Bobines et aiguilles

N'importe quel vêtement peut-être retouché dans cette petite boutique de la rue Etienne Marcel. Dans un décor de bobines, d'aiguilles et de fil... Ils peuvent aussi produire des séries de vêtements à la commande. Pour patienter, prenez également le temps de contempler les vieilles machines à coudre.

✓ Retouche de vêtements

Ouvert du mardi au samedi de 9.00 à 13.00 et de 14.00 à 19.00. 13, rue Etienne Marcel ☎ 06 17 93 05 63

Manger ou boire un verre !

Le Paris-Meaux trône sur l'avenue Jean-Lolive avec une terrasse les beaux jours et une quarantaine de couverts à l'intérieur.

Sandwichs, plats, tortillas ou encore salades : il est possible d'y manger tranquillement comme sur le pouce. Enfin, il est également possible d'y faire escale le soir, pour boire un coup, même tard... avec modération évidemment.

✓ Le Paris-Meaux

Ouvert tous les jours de 6.00 à 0.00

71, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 49 55

Soyez Tranquilles

Un assureur qui assure tout également ! Votre voiture, votre logement, la santé également... David Choukrane pour vous servir chez Pluriel Assurances. Une belle enseigne et une belle vitrine en plus pour vous accueillir.

✓ Pluriel Assurances

Ouvert du lundi au samedi de 9.30 à 12.30 et de 14.00 à 19.00. 71, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 45 45

Mixité capillaire

Bienvenue dans le salon de Jean Louis France. Faites vous coiffer avec ou sans rendez-vous. Et si cela ne vous suffit pas, vous pouvez également profiter de soins esthétiques, du visage comme des cheveux, ou encore de massages relaxants.

✓ Jean Louis France

Ouvert le lundi de 13.45 à 17.45, du mardi au vendredi de 10.30 à 12.30 et de 13.45 à 17.45 et le samedi de 9.30 à 12.30. 83 bis, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 10 80 99

Immobilier

Pas moins de huit agents immobiliers vous accueillent et conseillent chez Century 21. Ils sont vêtus de la veste jaune classique qui permet de les reconnaître partout dans la ville. Location comme vente, et surtout de bons conseils pour l'habitation.

✓ Century 21

Ouvert du lundi au samedi de 9.00 à 12.30 et de 14.00 à 19.30. 83 bis, avenue Jean-Lolive ☎ 01 41 83 64 64

En Solo

✓ Assu 2000

Ouvert le lundi de 14.00 à 19.00, du mardi au vendredi de 9.30 à 12.30 et de 14.00 à 19.00 et le samedi de 9.30 à 12.30. 75, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 10 45 49

Lavage Express

Vous entrez dans un espace « nickel » : Clean Discount. Un pressing rapide qui annonce un prix unique pour les vêtements. La boutique nettoie également cuirs, peaux, couvertures, tapis, rideaux, couettes et robes de mariées. Le client dépose ses vêtements et les récupère automatiquement à l'aide d'une machine sophistiquée.

✓ Clean Discount Pressing

Ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 19.00 et le samedi de 9.00 à 17.00. 83, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 98 65

vous y cherchez. Contemplez la boutique depuis l'extérieur même depuis sa grande vitrine qui offre une perspective intéressante de tout ce qui y est vendu.

✓ Dingue de Fringues

Ouvert du lundi au samedi de 9.30 à 19.30. 91, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 58 16

Coup de pouce

La maison médicale apporte solution aux problèmes des personnes âgées. De la béquille à des objets complexes de maintien à domicile. Tout est fait pour simplifier la vie. La boutique met en place le matériel chez vous. A noter en vitrine également, une très belle gamme de cannes en bois.

✓ La Maison Médicale

Ouvert du lundi au vendredi de 9.00 à 12.30 et de 14.00 à 19.00 et le samedi de 9.30 à 12.30 et de 15.00 à 18.00. 91 ter, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 40 04 55 / 01 41 71 28 40

Traditionnels !

Ce sont deux frères qui sont associés à La Petite Villette. Meziane et Ahmed Saada vous proposent de venir manger dans leur restaurant au plus de soixante couverts qui propose des formules à partir de 11€. Couscous et cuisine traditionnelle française.

✓ La Petite Villette Service du lundi au samedi de 12.00 à 15.00 et de 18.00 à 22.00. 73, avenue Jean-Lolive ☎ 01 48 45 89 87 Matthieu Belliard

Duo Presse

Dans notre précédente édition présentant les commerces des Limites, nous avons illustré le texte consacré à la boutique de presse de M. et Mme Kleynhoff, avec une photo qui ne correspondait pas au couple bien connu dans le quartier. Voici donc la bonne photo avec nos excuses pour cette erreur technique.

✓ Boutique Presse

Ouvert du lundi au samedi de 5.30 à 12.30 et de 15.30 à 19.30. 25, avenue Anatole France ☎ 01 48 44 89 92



Le jeune enfant, le cinéma et la télévision

Que voient les tout-petits d'aujourd'hui, dès leur naissance ? Des écrans de toute sorte sur lesquels défilent une multitude d'images. Et ça leur fait quoi toutes ces images au juste ? Pour y répondre, la ville de Pantin et les associations de Regard Croisé* organisent une journée professionnelle le 6 avril, sur le thème « Le jeune enfant, le cinéma et la télévision », dans le cadre du Festival Coté Court (31 mars-9 avril).

On ne pense pas souvent aux tout-petits téléspectateurs passifs. Les effets des médias sur les enfants et les adolescents sont connus en matière d'incitation à la violence. En revanche, il existe très peu de travaux sur les moins de 5 ans. Toutes les études médiatiques commencent à 4 ans. Autre exemple, la signalétique mise en place en 1998 par les chaînes de télévision s'arrête aux moins de 10 ans. Résultat, on ne sait rien ou presque, et on y fait peu attention.

Les images animées que le tout-petit perçoit ont-elles des conséquences sur la construction de son identité ? Quelles sont les représentations du monde et les valeurs transmises par ce flot visuel ? Quels en sont les enjeux culturels ? La journée du 6 avril prochain, co-organisée par la ville de Pantin et les associations de la petite enfance, permettra aux professionnels d'échanger, de débattre et de progresser sur la compréhension de ces questions importantes et peu posées.

Pour plus d'information : 01 49 15 41 79.

Paroles d'intervenants Attention, à la maison

Sylviane Giampino, de l'association AnaPsy, appelle à une prise de conscience et à une vigilance des familles. « Attention, les enfants sont dans la même pièce que la télé. Ils absorbent les images, les sons et les atmosphères comme des éponges, complètement happés



par l'écran. Le problème, c'est qu'ils n'ont ni les clés, ni les défenses pour comprendre et traiter ce qu'ils voient. La frontière entre la réalité et la fiction se met en place aux alentours de 5 ans. Avant, l'enfant ne fait pas la différence entre le journal télévisé, les feuilletons et les spectacles de magie. Du coup, il y a des scènes qui déprimant particulièrement les tout-petits. Lorsque les gens pleurent, sont désespérés, hurlent, se disputent et se battent, le très jeune téléspectateur est submergé par un étrange réalisme et des émotions. Le pire, c'est d'oublier un enfant devant la télé, sans l'accompagner dans les images avec des paroles. »

Sylviane Giampino est psychologue petite enfance et psychanalyste. Elle a co-dirigé, avec Serge Tisseron, la recherche « Les enfants et les écrans » en 2000. Elle a aussi travaillé avec les personnes chargées de la signalétique sur les chaînes de France Télévision.

Quel cinéma pour les plus jeunes ?

Le cinéma des tout-petits mérite quelques attentions particulières. Il faut raccourcir les séances à 40-50 minutes, prévoir parfois des rehausseurs pour les sièges, baisser le son pour ne pas faire mal aux jeunes tympans. Il faut aussi les accompagner dans ce qui est souvent leur toute première séance de cinéma.

Franck Sescousse, responsable du secteur « jeune public » au ciné 104, nous donne la recette. « On leur explique qu'il faut du noir pour mieux voir l'écran, que les lumières vont s'éteindre lentement et que l'image va venir de la cabine d'où on aperçoit le projecteur. On privilie les courts métrages. Ils permettent une respiration entre chaque projection pour prendre le temps d'échanger avec les enfants. »

La difficulté vient de l'offre cinématographique. Il existe peu ou pas de films et de téléfilms spécifiquement réalisés pour les 2-4 ans. « Notre travail, c'est de dénicher des films intéressants, rares et inédits. On s'est tourné vers le cinéma primitif, le cinéma muet et le cinéma expérimental des années 30 à 50 »,

nous explique Caroline Parc, coordinatrice des activités cinématographiques et pédagogiques à l'association « Cinémas 93 ».

Des tout-petits captivés

Et ça marche ! Démonstration faite au ciné 104 de Pantin : « avant 3 ans, ce sont les images qui fascinent. Après 3 ans, ils commencent à rire aux gags visuels. Parfois quelques enfants pleurent en tout début de séance mais ils s'arrêtent dès les premières images. Elles les captivent complètement. C'est quand elles s'arrêtent qu'ils se remettent à pleurer, justement parce que c'est fini ! ».

Pensez aux « ciné-gouters » du Ciné 104, une programmation pour les 2-4 ans, le mercredi et le dimanche, 4 fois par an, en novembre, janvier, avril et mai-juin, aux environs de 16.00 pour laisser passer le temps de la sieste !

Des professionnels qui s'interrogent

Christine Attali-Marot d'« Enfance et Musique » nous rappelle la genèse et la nécessité de la journée du 6 avril. « Au départ, une rencontre entre les associations nationales des intervenants de la petite enfance. Ensuite, une association située à Pantin, « Enfance et musique », qui regroupe des professionnels et des artistes pour promouvoir la culture et l'éveil artistique des enfants. Tous se sont mis à travailler ensemble au sein de l'association « Regard Croisé ». A côté, le Ciné 104, « Cinémas 93 », le festival « coté court », et des professionnels qui s'interrogent : « que montrer aux plus jeunes ? comment ? et pourquoi ? ».

Enfin, il y a la ville de Pantin qui a placé le jeune et le très jeune public au centre de son action culturelle. A l'arrivée, c'est une journée nécessaire d'échanges et de débats pour répondre aux interrogations de tous ces professionnels de la petite enfance et de la culture. Il est urgent de réfléchir ensemble à la place des images dans la vie du très jeune enfant de moins de 4-5 ans, même si la question est compliquée, passionnelle et conflictuelle.

* AnaPsy (Association Nationale des Psychologues pour la petite enfance) :

01 45 41 40 32 & anapsy@free.fr

FNEJE (Fédération Nationale des Educatrices de Jeunes Enfants) : www.fneje.fr

ANPDE (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes) : www.anpde.asso.fr

Association Enfance et Musique :

01 48 10 30 00 & www.ensem.org

La brocante des enfants

Dans le cadre de la fête de la Ville les 10 et 11 juin, les petits Pantinois pourront jouer aux marchands grandeur nature lors de la brocante des enfants. Les petits broc' devront s'inscrire avant le 22 mai.

Au parc Stalingrad, le dimanche 11 juin 2006 de 13.30 à 18.00 se tiendra une brocante réservée aux enfants pantinois âgés de six à douze ans.

Il s'agira d'une véritable brocante avec des emplacements au sol (mais sans table et sans parapluie) proposant exclusivement des objets d'occasion : jouets, jeux, livres,

articles de sport, cassettes, le tout à troquer, à vendre ou à acheter ... Chaque enfant sera sous la responsabilité de ses parents dont la présence est obligatoire.

Le nombre d'emplacement est limité à 120. L'inscription est gratuite mais obligatoire pour pouvoir bénéficier d'un emplacement. Pour participer, il suffit de remplir le coupon de pré-inscription (ci-dessous), de le découper et l'envoyer à la mairie.

La confirmation de votre inscription vous parviendra avec le règlement de la brocante ainsi que le numéro de votre emplacement.



Le 11 juin, je veux participer à la brocante pour les enfants de 6 à 12 ans

Nom Prénom date de naissance

Adresse

93 500 - PANTIN Tél. :
Portable :

Je m'inscris à la brocante « Enfants 6/12 ans » du dimanche 11 juin 2006, parc Stalingrad (à côté de la bibliothèque Elsa Triolet), de 13.30 à 18.00, et m'engage à respecter le règlement et l'emplacement qui me sera attribué.

Ma signature :

Signature parentale :

Les enfants seront sous l'entière responsabilité des parents pendant le déroulement de la brocante.

Coupon à retourner avant le 22 mai 2006 à l'adresse suivante : Brocante enfants, Service éducation, Centre administratif, 84/88, avenue du Général Leclerc 93 500 Pantin

Pour tous renseignements : Pantin la Fête 01 49 15 41 69

La balade de Houda, 12 ans, reporter de Canal

Après Thomas, en Janvier, c'est au tour d'Houda de jouer les reporters. Trois lieux, trois visites, un regard. Houda, 12 ans est en 5^e au Collège Joliot-Curie.

Danse : « découvrir de nouveaux styles »

Avec des amis ou seule, Houda aime danser et chanter, avec une préférence pour le R'n'B. Visiter la médiathèque du Centre National de la Danse (CND).

« J'avais déjà vu le CND en passant mais je n'y étais jamais entré et je ne savais pas ce qu'il y a dedans. Pour être honnête, en danse je n'apprécie que le R'n'B, le Hip-Hop et le Rai'n'B. J'ai été surprise de voir qu'ils avaient des livres dans ce domaine-là et pas seulement des choses plus anciennes. On pourrait rester super longtemps et apprendre beaucoup. C'est vraiment intéressant. En plus il y a des tables avec plein d'écrans. Je peux par exemple y emprunter un DVD et le regarder tranquillement sur place. Si j'aime beaucoup ces danses plutôt modernes c'est parce que je les trouve assez dynamiques. C'est pour ça que je n'accrochais pas vraiment au ballet et aux autres danses clas-



siques. Mais en fait, je me suis rendu compte qu'il y a beaucoup de choses à apprendre dans cette médiathèque. Il y a évidemment beaucoup de livres et c'est une ambiance assez calme, mais je suis curieuse de savoir si je pourrai y apprendre d'autres danses aussi énergiques que celles que j'aime bien.

Je me dis que c'est intéressant de découvrir de nouveaux styles. Par exemple je ne savais pas qu'au Moyen-Âge la danse avait déjà autant d'importance! »

► Médiathèque du CND

1 rue Victor Hugo

01 41 83 98 00

mediatheque@cnd.fr

Lundi et mardi de 13.00 à 19.00

Mercredi et vendredi de 10.00 à 19.00

Cinéma : « j'y ai pris mes habitudes ! »

Parmi les hobbies de Houda, comme de ceux de beaucoup d'adolescents, on trouve le cinéma. Avec elle, nous avons vu Nanny McPhee, au Ciné 104, évidemment.

« J'aime beaucoup aller au cinéma. Je choisis plutôt des films avec de la magie, un peu fantastiques. Harry Potter, Le Monde de Narnia et justement Nanny McPhee. J'aime bien tous ces films qui s'adressent directement aux jeunes de mon âge. C'est un univers assez drôle et qui fait rêver. D'ailleurs, j'ai les mêmes goûts pour les livres, avec un intérêt particulier pour les romans d'imagination.

Quand je veux voir un film je vais quasiment toujours au Ciné 104. J'y ai même une carte d'abonnement. A part les films, je trouve que même l'endroit est intéressant. Autour, il y a un bel environnement. C'est sans doute grâce au parc voisin et au fait que le bâtiment du cinéma est un peu en retrait de la rue. Je trouve que leur décoration vitrée est plutôt

jolie, avec ces très grandes affiches de films qui donnent vraiment envie d'aller voir les films. Dans la salle, les sièges sont confortables et à force j'y ai pris mes habitudes! Il ne faut pas oublier de préciser un truc en plus : les gens qui travaillent au Ciné 104 sont très accueillants. Je les trouve vraiment gentils et ça fait plaisir d'y aller. »

► Ciné 104

104 Avenue Jean Lalive

01 48 46 95 08

www.cine104.com



Serre Municipale : « apprendre en s'amusant »

Un peu d'exotisme avec la découverte de la serre municipale de Pantin. Un petit bâtiment dans le parc Stalingrad.

« J'avais déjà visité la serre dans le passé, avec le centre de loisirs. C'est un endroit fascinant et assez drôle. Ça fait vraiment changer d'environnement. Dans la serre, il y a plein de plantes qu'on ne voit pas en ville, ni même ailleurs. On peut apprendre en s'amusant. En plus, c'est assez étroit comme endroit : les plantes sont très resserrées. Du coup, quand on marche, on touche les plantes. Même sans faire exprès, elles nous frôlent les épaules! J'en garderai un très bon souvenir. »

Propos recueillis par Matthieu Belliard



Jeunes : le plein de projets

Deux importantes opérations proposées par le service municipal de la Jeunesse sont en cours. Vous pouvez encore y participer ou y assister, mais le temps presse.

Grand tournoi Slam : Léopold Sédar Senghor à l'honneur

Notons avant toute chose la date du tournoi : ce sera le **mercredi 12 avril**. Le Slam explose en France et la ville de Pantin avec le SMJ relance le tournoi qui avait déjà connu un vif succès en 2004 et 2005. La compétition débutera vers **19.30** avec une vingtaine de slammeurs différents qui se succèderont et seront notés par un jury de cinq personnes au sein du public.

En parallèle, des enfants travaillent déjà à des ateliers d'expression orale afin que ce type de tournoi puisse également éveiller des vocations. Ces ateliers se déroulent grâce à la coopération d'associations comme Bled Art Production ou l'Art de l'Agora.

Cette année, Léopold Sédar Senghor est à l'honneur, il aurait eu 100 ans cette année. La personnalité de ce grand homme colle parfaitement à l'idée d'un tournoi slam. Le poète devenu chef d'Etat était un homme de lettres. Défenseur des populations d'Afrique Noire et premier président du Sénégal indépendant, il fut aussi un grand défenseur de la francophonie. Il a été élu à l'Académie Française en 1983 avant de s'éteindre en 2001.

Pour lui rendre hommage, le jour du tournoi il y aura dès **17.00** des projections vidéo qui lui sont consacrées ainsi qu'un spectacle spécialement conçu et joué en partie par le griot malien Mamadou Diabate.

Tremplin Musical : chaque style sur scène

Il ne vous reste que jusqu'au **7 avril** pour envoyer vos maquettes. Quatre catégories sont ouvertes : Hip-hop, Soul/Funk/R'n'B, Reggae/Ragga, Pop/Rock. Compilez quatre titres sur un cd et faites le parvenir au service Municipal de la Jeunesse. Les participants au tremplin peuvent être âgés de 18 à 30 ans et habiter Aubervilliers, Les Lilas, Bagnolet ou Pantin. Un grand prix sera décerné pour chaque catégorie musicale et les lauréats participeront à une compilation d'enregistrements studio qui sera ensuite éditée sur CD.

Mais le premier cadeau, et pas des moindres, n'est-il pas de pouvoir jouer sur scène. Chaque groupe aura droit à douze minutes de performance maximum.

Côté public ne manquez pas le jour J : le **6 mai**, à la salle Jacques Brel. Les places seront en vente à partir de **18.00** pour des festivités de **20.30 à 23.00**. Enfin, Toyer, le chanteur de Hip-Hop, montera sur scène pour clôturer la soirée.



Renseignements SMJ : 01 49 15 40 27

fran
co
nie
s!

L'Art de
l'Agora

LOCALE
de Luxe

ARZ

ville-pantin.fr

Majorité municipale

Renforcer le lien social

Les manifestations étudiantes contre le CPE – projet mal pensé, mal amené et qui montre la façon dont ce gouvernement considère les jeunes ; comme une charge pour la société et non comme une chance pour l'avenir – nous disent l'utilité de se rassembler pour dénoncer la surdité sociale du gouvernement. C'est un besoin impératif de vivre ensemble qui s'y manifeste, d'un lien social fondé sur la concertation et la solidarité.

A Pantin, ce souci de mettre en œuvre une politique de la ville favorisant le lien social et le dialogue est au centre de nos préoccupations. Cette attention se manifeste d'abord par un soutien toujours plus solide aux associations qui améliorent la vie en commun : en 2006, les subventions à ces associations ont augmenté de plus de 20 %, pour un montant total de 384 000 euros. Associations de défense des libertés publiques, de promotion de l'égalité homme-femme, ou d'aide à l'insertion professionnelle et d'amélioration du dialogue social dans les quartiers, toutes ces structures favorisent l'échange et la compréhension mutuelle. Elles peuvent compter sur l'appui de la municipalité.

Encourager le lien social, c'est aussi mener une politique dynamique pour la convivialité et la sociabilité. L'organisation de la Fête de la Ville, de la Fête de la Musique ou de Petit à Pantin, participent de cette démarche. Encourager le lien social, c'est faire en sorte que tous les Pantinois, quels que soient leurs modes de vie et leurs aspirations, puissent se reconnaître dans leur ville, s'y sentir bien et en être fiers.

Enfin, encourager le lien social, c'est être à l'écoute de nos concitoyens, et notamment des plus défavorisés. La politique des maisons de quartier visant à développer une démocratie locale participative et active, ou la transformation récente de la Maison de Quartier des Quatre Chemins en Centre social témoignent de la volonté de la majorité de n'oublier personne, d'être attentif aux remarques et aux situations particulières.

Le Projet Nouveau Pantin résulte de notre volonté de dialogue avec la population, de souci du quotidien des Pantinois, car la qualité de vie ne se décrète pas : elle se construit patiemment, sans passage en force, avec un respect de l'humain sans lequel la politique n'est qu'un mot vide de sens.

Bruno Clérembeau
Conseiller municipal pour le groupe socialiste, radical et apparentés

Opposition municipale

Pour un engagement toujours plus grand des femmes

Nous avons célébré la Journée internationale des femmes le 8 mars dernier, journée qui, rappelons le, trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle en Europe et aux Etats-Unis, réclamant de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Ces questions, regardées avec le prisme de ce début de millénaire, sont d'une brûlante actualité.

Selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE, la différence de salaire entre hommes et femmes atteint 36 % en Ile-de-France en 2004. Elles accèdent difficilement aux plus hautes strates des hiérarchies professionnelles. Les femmes cadres et les ouvrières non qualifiées gagnent, en moyenne, respectivement 28 % et 24 % de moins que leurs collègues masculins.

La démocratie passe par une participation des femmes de plus en plus importante. De chaque femme et de toutes les femmes, avec leurs sensibilités, leur ténacité, leur courage, leur connaissance du terrain et des réalités.

Les sondages montrent cette volonté de voir les femmes mieux représentées à tous les niveaux. Le monde serait meilleur s'il y avait plus de femmes à des postes de responsabilité, la société ayant alors de nouvelles approches dans tous les domaines, dans ceux de l'éducation et de la cohésion sociale comme dans ceux de la recherche et de la préservation de l'environnement, mais aussi des décisions plus justes.

Dans les associations de quartier, les femmes sont confrontées à la baisse des subventions d'Etat, subventions qui ne sont que la juste reconnaissance de leur travail au quotidien : pour aider les jeunes filles à s'émanciper, aider les familles à trouver leur place dans la cité, lutter contre les aberrations de la mondialisation, exiger l'égalité salariale.

Nous devons continuer de lutter pour obtenir l'égalité et la parité, en France et partout dans le monde. C'est une question cruciale pour l'avenir de l'humanité. Plus de femmes dans l'espace public, ici et dans tous les pays du monde, c'est aussi ce que l'on voit se dessiner, dans la vie politique comme dans la vie associative. C'est encourageant, mais cela ne doit pas nous faire oublier que c'est un combat de tous les jours.

Catherine Le et Joëlle Pitkevitch Conseillères municipales

Tous pantinois, tous citoyens !

La citoyenneté ne se réduit pas au droit de vote mais il en est une composante essentielle. Les immigrés devenus français ont bien sûr le droit de vote et d'éligibilité, mais ceux d'entre eux qui n'ont pas la nationalité française et qui ne sont pas ressortissants de l'Union Européenne restent exclus du droit de vote aux élections locales. Sur ce point, une évolution législative est absolument indispensable. Lors des élections européennes de 1999 et des élections municipales de 2001, les ressortissants de l'Union Européenne pouvaient être électeurs et éligibles. Alors pourquoi briser cet élan en refusant la citoyenneté politique à ceux qui résident de façon permanente dans notre ville, sous prétexte qu'ils sont non-communautaires ? Comment imaginer que ces résidents qui participent comme tous les autres citoyens à la vie économique et sociale de notre ville soient totalement exclus de sa vie politique ? En attendant une réforme législative souhaitable, la majorité municipale de Pantin se prépare à mettre en place un Conseil Consultatif des résidents étrangers : et cela conformément à l'engagement pris [sur proposition des Verts] dans son programme électoral de 2001. Nous y sont très favorables. Ce conseil, aura pour but principal de promouvoir l'expression de tous les résidents étrangers pantinois. Son rôle sera donc de transmettre les propositions des étrangers non-communautaires à Pantin, sur toute question les intéressant : accès à la citoyenneté, lutte contre les discriminations, accès à la langue française, logement, réponse aux difficultés des personnes âgées... Nous proposons de nous inspirer de plusieurs initiatives similaires en cours dans les villes de Grenoble et de Paris par exemple. Le groupe des élus Verts propose de veiller au respect de la parité homme-femme, de la répartition des proportions en fonction de l'origine géographique et des milieux socioprofessionnels. Nous souhaitons également qu'une séance spéciale du conseil municipal soit régulièrement dédiée à l'examen des propositions de ce futur conseil consultatif.

Karim Boudhraa Conseiller Municipal et le groupe des élus Verts et Apparentés

Texte non parvenu

Intergroupe UMP-UDF-Divers droite

Huit heures pour trouver un job !

Lors de sa séance du 1er juillet 2004, le conseil municipal a décidé, conformément aux prescriptions légales, de consacrer une page de Canal sous la forme d'un espace de libre expression des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée communale. Afin de permettre à toutes les sensibilités siégeant au conseil municipal de s'exprimer, les tribunes seront publiées de la manière suivante :

Pour la majorité municipale

Mai 2006

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Juin 2006

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Parti radical de gauche

Septembre 2006

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Mouvement républicain et citoyens

Octobre 2006

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Novembre 2006

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Décembre 2006

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Parti radical de gauche

Janvier 2007

► Groupe socialiste, radical et citoyen ► Groupe des élus verts et apparentés

Pour l'opposition municipale

Mai 2006

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

► Intergroupe « Le vrai changement »

Juin 2006

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

► Intergroupe UMP-UDF-Divers droite

Septembre 2006

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

► Intergroupe « Le vrai changement »

Octobre 2006

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

► Intergroupe UMP-UDF-Divers droite

Novembre 2006

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

► Intergroupe « Le vrai changement »

Décembre 2006

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

► Intergroupe UMP-UDF-Divers droite

Janvier 2007

► Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens

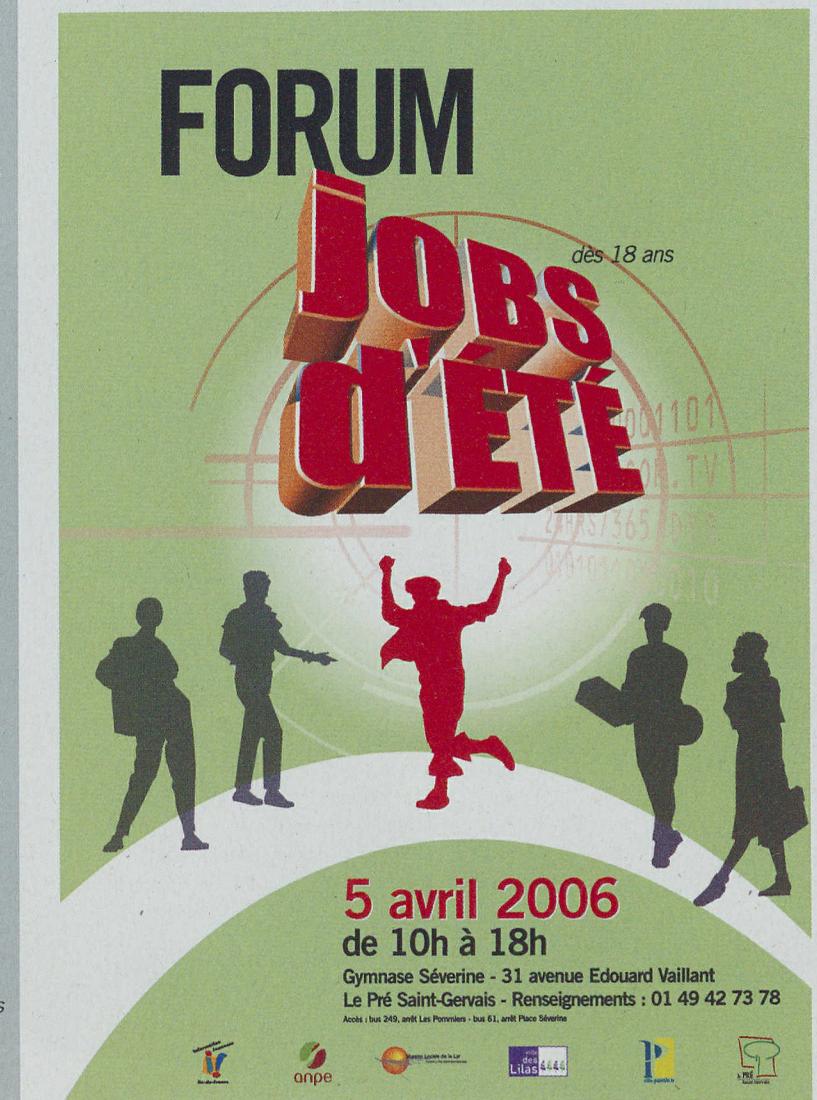
► Intergroupe « Le vrai changement »

Bien entendu, les propos reproduits dans nos colonnes n'engagent que leurs auteurs.

Depuis six ans, les villes de Pantin, du Pré-Saint-Gervais et des Lilas en partenariat avec la mission locale de la LYS et l'ANPE organisent le Forum job d'été. Pendant une journée, des entreprises en quête de personnels saisonniers et des jeunes en recherche d'un job d'été vont se rencontrer. Cette année, le forum se tiendra, au Pré-Saint-Gervais, gymnase Séverine. D'année en année, la fréquentation des jeunes et des entreprises est de plus en plus importante. Décathlon, la fédération française du bâtiment, EDF GDF services, Promovacance ou Carrefour ont déjà recruté par ce biais. Pour les entreprises, le forum représente la possibilité de pour-

voir simplement au remplacement de leurs personnels pendant les congés d'été. Pour les jeunes, il s'agit de se prendre en main pour trouver un emploi saisonnier pour financer des projets personnels ou acquérir une première expérience professionnelle.

Cette année, dans le gymnase Séverine, les participants trouveront différents espaces et ateliers pour répondre à leurs besoins : des stands entreprises, des espaces conférences, des ateliers CV et lettre de motivation et un espace offres de jobs qui proposera plusieurs centaines d'offres par le biais d'affichage ou via internet, une connexion haut débit sera proposé en libre accès.



Vous avez entre 18 et 30 ans ?
La musique vous branche ?

2^e édition

TREMPLIN MUSICAL

de Pantin

Envoyez vos maquettes
pour faire partie de la sélection !
Inscription et dépôt des maquettes sur CD uniquement
(4 titres minimum) jusqu'au 7 avril à 18h
Prix : édition & promotion d'une compilation

Finale : samedi 6 mai
salle Jacques-Brel
à partir de 19h
42, av. Édouard-Vaillant
RER E arrêt Pantin
M^o Aubervilliers, Pantin,
Quatre-Chemins

Reggae
Ragga

POP

R&B

ROCK

RAP

FUNK

SCOU

Renseignements : Service Municipal de la Jeunesse - 7/9, avenue Édouard-Vaillant à Pantin : 01 49 15 40 27

OMJA
OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS
DISSIDENT
PRODUCTION

P
ville-pantin.fr